



La Chrysalide

m. h. c. s. m.
centre de crise 24/7



*La personne
au coeur de notre
préoccupation*

MAISON D'HÉBERGEMENT
COMMUNAUTAIRE
en santé mentale

24 / 7

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
avec soutien et accompagnement
pour hommes et femmes adultes
en situation de vulnérabilité ou de détresse

accessible et sécuritaire

CHRYSALIDE.CA

info.intervenants@chrysalide.ca

 La Chrysalide MHCSM

819 294-9292



La santé mentale est une composante essentielle de la santé.

C'est un *équilibre dynamique* entre les différentes sphères de la vie : sociale, physique, spirituelle, économique, émotionnelle et mentale. Elle nous permet d'agir, de réaliser notre potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et d'apporter une contribution à la communauté. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne.

Il est important de spécifier que la santé mentale est plus que l'absence de maladie. En ce sens, une personne peut vivre avec une maladie mentale et avoir un bien-être mental qui pourrait se refléter à travers des relations satisfaisantes ou un emploi épanouissant!



Rédaction du Rapport d'activités

Chantal Laneuville, directrice générale
Lauriann St-Pierre, coordonnatrice clinique

Note de rédaction : Dans ce document le masculin sera parfois utilisé pour alléger le texte.

Mise en page

Lauriann St-Pierre, coordonnatrice clinique

Table des matières



SECTION I : Ouverture

Le mot du président	p.3
Le mot de la directrice générale	p.4
Le mot de la coordonnatrice clinique	p.6

SECTION II : Reddition de comptes du financement à la mission

Critère 1 - Conformité de la mission	p.8
Critère 2 - Contributions de la communauté	p.9
Critère 3 - Engagement de l'organisme	p.11
Critère 4 - Collaborations et partenariats	p.12
Critère 5 - Réponses aux besoins de la communauté	p.13
Critère 6 - Démonstration du fonctionnement démocratique	p.14

SECTION III : Vie démocratique

Invitation à l'AGA	p.16
Ordre du jour	p.17
Procès-verbal	p.18

SECTION IV : La Chrysalide MHCSM

Historique	p.25
Réalisation de la mission	p.26
Équipe	p.30

SECTION V : Statistiques

Progression des hébergements	p.31
Demandes d'hébergement	p.32
Admissions en hébergement	p.33
Bilan des interventions	p.35
Statistiques des repas	p.37
Appréciation des services	p.38

SECTION VI : Mobilisations de l'équipe

Formations, réunions et ressourcement	p.39
---------------------------------------	------

SECTION VII : Vie associative

Regroupements et associations	p.40
-------------------------------	------

SECTION IX : Réalisation des priorités d'action

Bilan des priorités d'action précédentes	p.41
Renouvellement des priorités d'action	p.44

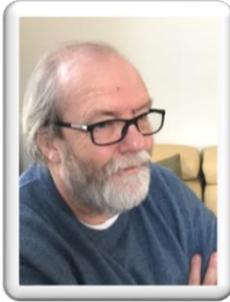
SECTION X : Prévisions budgétaires

Revenus et dépenses	p.46
---------------------	------

ANNEXES

Guide du résident	p.48
-------------------	------

REMERCIEMENTS	p.54
----------------------	------



Le mot du président

L'année 2020/2021 aura marqué l'histoire de la Chrysalide à bien des égards. En effet, depuis le mois de mars 2020, nous devons maintenir notre offre de service dans un contexte de pandémie mondiale. Le défi est majeur et l'équipe de la Chrysalide l'a relevé haut la main à force de rigueur, d'ajustements, de vigilance et de résilience.

Cette année marque aussi le 20^e anniversaire de La Chrysalide. Vingt années à offrir des services de qualité contre vents et marées, ont contribué à construire une organisation souple et efficace, qui de ce fait, a pu s'adapter rapidement pour affronter trois vagues successives de Covid 19.

Lors de la dernière année, une des pionnières de La Chrysalide, Mme Maggy Denis, nous a quittés pour relever de nouveaux défis après 19 ans de service. Un immense merci Maggy pour ta contribution à la qualité de nos services.

Bientôt la pandémie sera derrière nous et La Chrysalide retrouvera son fonctionnement normal avec le même souci d'excellence. Pour maintenir cette qualité, nous devons continuer nos représentations pour rehausser notre financement. Nous pourrions ainsi offrir des salaires compétitifs pour faciliter le recrutement et la rétention du personnel. Par ailleurs, la pandémie a mis en lumière les limites architecturales de la maison. L'exiguïté des lieux nous a obligé à réduire nos admissions à 6 places pour respecter les normes sanitaires. Il est à souhaiter que dans la foulée du projet de lit de transition 0-60, nous pourrions corriger cette situation en accédant à une bâtisse mieux adaptée à notre mission.

En terminant, les membres du CA tiennent à remercier sincèrement toute l'équipe de La Chrysalide pour la qualité de votre engagement.

Longue vie à La Chrysalide !!

Daniel Boulay
Président du conseil d'administration

Le mot de la directrice générale



Difficile d'appeler au secours
Quand tant de drames nous oppressent
Et les larmes nouées de stress
Étouffent un peu plus les cris d'amour
De ceux qui sont dans la faiblesse
Et dans un dernier espoir disparaissent

Et je cours je me raccroche à la vie
Je me saoule avec le bruit
Des corps qui m'entourent
Comme des lianes nouées de tresses
Sans comprendre la détresse
Des mots que j'envoie

Extrait de la chanson tous les cris les S.O.S,
Daniel Balavoine

Quelqu'un entend nos cris de S.O.S. ?

À l'aube d'un retour à la « presque » réalité, plusieurs d'entre-nous sommes au bord du précipice.
Mais qui d'entre nous osera nommer que nous sommes rendus à bout ?

Dans la solitude, nous vivons notre mal non pas par orgueil...seuls dans nos bulles professionnelles autant que dans nos bulles personnelles et malgré tout il faut rester debout : pour nos équipes qui s'effritent, pour les gens que l'on aide, qui sont de plus en plus nombreux et pour nos partenaires qui s'épuisent. Alors non, ce n'est pas une question d'orgueil mais bien par loyauté. Mais à quel prix ?

Comme un capitaine, nous ne pouvons pas abandonner le bateau. Les services à nos membres sont primordiaux. Comment y arriver avec un manque de personnel, avec les confinements obligatoires ou par la maladie. En octobre dernier la Chrysalide a vécu une fermeture liée à la COVID. Heureusement nous avons eu de l'aide et tout s'est bien passé. Merci à Caroline Creamer du CIUSSSMCQ, Merci à Jasmine et David d'Hébert-Hôtel qui ont accueilli nos résidents sans domicile. Merci à l'organisme Entraide Bécancour qui a apporté 3 repas par jours pendant 10 jours. Mais surtout Merci à l'équipe qui, malgré l'isolement, n'a pas lâché et a continué à prendre les appels, à faire les suivis téléphoniques auprès de nos membres et à accompagner les gens en confinement à l'hôtel.

Depuis le quatrième trimestre, nous ressentons plus la détresse des intervenants autour de nous. Les effets de la COVID nous rattrapent. Le 13 mars dernier on nous annonçait le début de la pandémie. Notre vie s'est arrêtée mais nous nous sommes levés les manches et nous avons installé les mesures sanitaires et sécurisé nos milieux pour que tout le monde soit bien protégé. Nous avons avancé dans cette aventure, un peu insouciantes mais, avec l'espoir que tout reviendrait bientôt comme avant... ||s

nous disaient « Ça va bien aller » !!! L'été nous a aussi porté dans ce sens avec un peu plus de liberté tout en gardant nos armures bien en place. L'automne est arrivé avec une deuxième vague nous jetant encore une fois sur le dos. Nous resserrons les consignes. Nous sommes un peu dans le creux de vague perdant espoir de voir nos familles pour les fêtes de Noël. Perdant aussi espoir de voir nos partenaires en « présentiel. » Que ce mot est laid ...puisque c'est le mot le plus utilisé cette année mais, à la fois le moins accessible.

L'épuisement nous guette. Toutes les rencontres d'appui qui nous amenaient beaucoup de support ont peu à peu arrêté et ont fait place à beaucoup de rencontres virtuelles de plus courte durée qui se sont avérées plus informatives que « nutritives » ...on nous « bourre » de consignes qui le lendemain ont déjà changé. Sur quel pied doit-on danser ? Personne ne le sait, mais tout le monde fait de son mieux.

Notre espoir du mois de mars fini par le désespoir du mois de mars lorsqu'un an après, les variants se mettent de la partie. Pour moi tout s'écroule...nous sommes au front, en première ligne, sans avoir accès au vaccin ! C'est comme si on me disait : « Nous on est protégé, on va faire de notre mieux pour vous faire une place pour le vaccin, mais en attendant on vous souhaite bonne chance ! » 6 semaines plus tard, nous sommes tous vaccinés...c'est long 6 semaines !!! Ici, la confiance est partie avec l'espoir.

Malgré tout, nous sommes encore debout ! Bravo à tous les super Héros du communautaire. Encore une fois nous avons su démontrer qu'avec peu de ressources nous pouvons faire des miracles...et cette année, le miracle c'est simplement d'avoir survécu à cette crise à coup de petits pas. Bravo à toutes les directions qui ont porté à bout de bras. Bravo à toutes les équipes qui ont su s'adapter. Bravo à tous les membres de conseil d'administration qui ont supporté. Et surtout BRAVO à tous nos membres qui fréquentent nos organismes qui ont été résilients et très patients puisque nos services ont été chamboulés bien malgré nous.

Je vous souhaite sincèrement que cette année 2021-2022 soit plus douce avec nous et que toutes nos **VOIX réunies** soient entendues dans les actions et les revendications qui seront posées pour améliorer nos conditions de travail et nos conditions de vie...Pour ceux et celles qui vivent des inégalités et des injustices...Pour ces femmes qui sont parties tristement...Pour Joyce Echaquan...

Dans l'espoir de retrouver l'espoir...

Chantal Laneuville
Directrice générale

Le mot de la coordonnatrice clinique



Après 19 années de loyaux services, ma prédécesseur, Maggy Denis a quitté la Chrysalide cette année pour aller relever un nouveau défi. C'est avec le cœur rempli d'émotion que je l'ai regardée partir en m'ouvrant la porte de la coordination clinique.

2020-2021 fut une année de perpétuelles adaptations; distanciation, mesures d'hygiènes, télétravail, test de dépistage, isolement préventif, confinement, couvre-feu sont des termes qui sont venus bouleverser notre réalité et avec lesquels tous et chacun ont dû apprendre à vivre. La Chrysalide n'y a pas échappé, nous avons suivi avec appréhension chacun des points de presse de M. Legault en croisant les doigts pour que les nouvelles mesures ne viennent pas à nouveau chambouler l'équilibre précaire que nous venions à peine de retrouver.

Déjà une année complète s'est écoulée depuis que nos dirigeants ont mis le Québec sur pause. Une année de resserrements, relâchements, resserrements des mesures pour tenter de protéger notre système de santé et limiter le nombre de décès sans que notre économie ne s'écroule. Le problème avec tout ça c'est que la détresse humaine ne prend jamais de pause elle.

Malgré le manque de personnel et la difficulté de recrutement, notre équipe s'est serré les coudes afin de continuer d'offrir notre « service essentiel » avec la même humanité qui nous a toujours définie. Cette année n'a pas été de tout repos, elle nous a obligé à réfléchir à notre fonctionnement et à faire des choix. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons fermé des lits, effectué une priorisation de certains motifs d'hébergement et défini une limite géographique, mais ces ajustements étaient nécessaires pour nous permettre de poursuivre notre mission au cœur de cette pandémie. Parce que comme a dit le philosophe Sénèque « La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie ».

Lauriann St-Pierre
Coordonnatrice clinique

Programme de soutien aux organismes communautaires

L'exercice de la reddition de comptes permet de démontrer que La Chrysalide MHCSM rencontre les exigences du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), mais aussi que l'organisme correspond à l'action communautaire autonome (ACA).

« Le ministère de la Santé et des Services sociaux diffusait, en février 2008, un document précisant les exigences relatives au processus de reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). (...) Le processus de reddition de comptes dont il est question vise à déterminer si les activités de l'organisme s'inscrivent dans le cadre de la mission pour laquelle il est soutenu et si cet organisme satisfait aux exigences du PSOC »¹.

Documents prescrits	Critères du rapport d'activité	
<ul style="list-style-type: none"> • Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle; • Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle; • Procès-verbal ou extraits du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle; • Nombre de participants à l'Assemblée générale annuelle : <ul style="list-style-type: none"> - Section sur la présentation du rapport d'activité; - Section sur la présentation du rapport financier; - Section sur la présentation des travaux des comités, s'il y a lieu; - Section qui concerne des discussions sur les orientations de l'organisme, s'il y a lieu; • Rapport financier; • Rapport d'activité. 	CRITÈRE 1	Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux.
	CRITÈRE 2	Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme.
	CRITÈRE 3	Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources.
	CRITÈRE 4	Démonstration des collaborations et des partenariats.
	CRITÈRE 5	Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu.
	CRITÈRE 6	Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration.

¹ Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (2010); Aide-mémoire sur la reddition de comptes; Programme de soutien aux organismes communautaires.

CRITÈRE 1 : Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et que l'organisme œuvre dans le champ de la santé et des services sociaux.

Mission (charte)	Activités
1. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Hébergement temporaire offrant 9 lits / Pour une période indéterminée nous avons dû réduire à l'interne nos places à six (6) lits réguliers plus un (1) lit de zone tiède afin de respecter les consignes de la santé publique. Nous avons mis en place, avec le CIUSSSMCO, 5 lits de débordement à l'externe pour la clientèle itinérante des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska. De plus, il y a eu rupture de service du 14 au 22 octobre 2021 dû à la COVID-19. ✓ Repas et vie de groupe participative ✓ Admission immédiate en hébergement de crise ou d'urgence 24 à 48 heures ✓ Admission planifiée en hébergement de prévention ou de stabilisation (0-3 mois), selon les motifs, les collaborations et les besoins
2. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou en les accompagnant, s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrevues individuelles quotidiennes ✓ Ateliers et loisirs ponctuels ✓ Interventions téléphoniques brèves avec ou sans références vers d'autres services ✓ Accompagnement de la personne hébergée dans ses démarches et activités quotidiennes
3. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrevue téléphonique et analyse des besoins ✓ Plan d'action individualisé (PAI) qui est révisé chaque semaine ✓ Participation à des Plans de services individualisés (PSI) ✓ Suivi clinique en hébergement
4. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre de conférences de promotion et de sensibilisation <i>Tout le volet sensibilisation a été arrêté pour des raison de consignes sanitaires.</i> ✓ Implication et partenariat avec les ressources en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska pour des activités de sensibilisation et contrer la stigmatisation (projet du ROBSM)
5. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation aux réseaux locaux de services (RLS) ✓ Participation à des tables de concertation ✓ Être actif et présent dans les rencontres de nos regroupements spécifiques en santé mentale, crise psychosociale et dépendance

CRITÈRE 2 : Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme

1. Ressources humaines et matérielles (partage de ressources, de locaux, d'équipements ou de services)

À chaque année, la Ville de Bécancour nous permet d'utiliser gratuitement ses locaux dans différents secteurs pour nos formations ou pour nos AGA. Aussi, les services à la communauté nous offrent l'accès à des imprimantes et à de l'équipement pour boudiner des cahiers.

La bibliothèque du secteur Bécancour permet aux résidents d'aller consulter des livres et d'utiliser Internet.

Nous mettons notre salle d'intervention et notre salle de réunion à la disposition de nos partenaires pour atteindre leur clientèle de notre territoire afin de faciliter l'accès à leurs services. *Afin de réduire le risque de propagation de la COVID-19, ce service a été suspendu.*

Régulièrement, l'organisme Entraide Bécancour nous offre les surplus de denrées alimentaires qui proviennent de Moisson Mauricie. Entraide Bécancour permet également à tous les résidents qui arrivent en situation d'urgence l'accès à des vêtements gratuitement par le biais d'une réquisition. Ceci est une aide précieuse pour nos résidents.

2. Ressources financières

Un gros merci à nos donateurs; notre député Donald Martel et La friperie Chez Marie 4 Poches, votre aide est précieuse! Un merci spécial à l'organisme Équijustice Bécancour/Nicolet-Yamaska qui nous a inclus dans le dossier d'une justice réparatrice, par cette démarche nous avons reçu un beau don.

Malgré le peu de moyens financiers, des résidents ou leur famille nous font parfois des dons à la hauteur de leurs moyens. Deux, cinq ou vingt dollars de temps à autre, mais il n'y a pas de petits dons et le donateur le fait de bon cœur.

De nouveaux joueurs dans la philanthropie viennent aussi nous donner un coup de main : Parfois nos utilisateurs de service font des levées de fond personnelles sur *Go fund me* et *Canada Helps.org*, un choix des entrepreneurs qui doivent remettre une partie de leur profit à des organismes de leur région.

Merci aussi à tous les donateurs de Centraide Centre-du-Québec qui permettent la réussite des campagnes de financement année après année.



Notre subvention de 25 000.00\$ de Bell cause pour la cause en provenance de la Fondation Santé BNY conjointement avec l'organisme La Traversée du sentier de Nicolet a été prolongée puisque nous avons dû annuler les formations d'autogestion qui avaient débutées en Février 2020.

3. Bénévoles



M. Jacques Plouffe est notre bénévole désigné au transport des résidents lors des déplacements qui ne sont pas couverts par les services du Centre d'action bénévole. Mme Yolande Courchesne s'implique depuis plusieurs années en notre nom auprès de Centraide pour des témoignages.

Nous avons un bon partenariat avec le Centre d'action bénévole de Bécancour pour les transports

Nos bénévoles ont été au repos cette année. Mme Yolande Courchesne ayant elle-même contracté le coronavirus. Heureusement elle s'en est bien sortie, mais nous avons été très inquiets pour elle.

4. Publicité gratuite dans un autre réseau

Les services de l'organisme sont présentés par le biais d'autres sites Internet, dont celui du ROBMS des régions 04-17, de la Fédération régionale des OSBL d'habitation Mauricie Centre-du-Québec, de la CDC Bécancour et du RESICQ. L'organisme paraît également dans divers bottins de ressources communautaires, dont celui du Centre d'action bénévole de Trois-Rivières. La radio VIA 90.5 nous permet l'annonce de nos événements par le biais de son babillard. Nous avons aussi bénéficié de la gratuité de nos affichages de postes sur le site de Indeed par le biais de notre regroupement FROHMCQ.

5. Réseau de distribution de dépliants

Les dépliants de l'organisme sont distribués principalement dans les organismes et établissements suivants : divers points de service du CIUSSS MCQ; La Traversée du sentier; La Relance; La Passerelle; La Lanterne; Entraide Bécancour; L'association des proches aidants Bécancour Nicolet-Yamaska, le ROBMS des régions 04-17 et la CDC Bécancour. Le nombre de dépliants distribués n'est pas disponible, puisqu'il n'est pas répertorié.

6. Références par d'autres organismes

Les références sont indiquées dans la section sur les statistiques d'hébergement (page 32).

CRITÈRE 3 : Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources

Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)
1. Corporation de développement communautaire	Table de concertation communautaire de Bécancour :	2	6
	Conseil d'administration	5	18
	Délégation : Chantal Laneuville AGA	1	3
Partenaires	Activités de concertation	Réunions	Temps (heures)
2. Regroupement des organismes de base en santé mentale (ROBSM 04-17)	Participation à L'AGA du ROBSM 04-17	1	4
	Participation C.A. (Demi mandat)	2	5
	Délégation : Chantal Laneuville Participation à la table hébergement;	5	10
3. Réseau local de services en santé mentale adulte et dépendance du CIUSSS MCQ	Réunions de la table Santé mentale adulte et dépendance	4	8.5
	Réunion SPÉCIALE COVID <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	3	5
	<u>Projets et comités du RLS</u>		
	Comité coach (PSI)	0	0
	Chantier Santé mentale / dépendance organisation du colloque CRESUS	2	3.5
	<i>Implication : Chantal Laneuville</i>		
	<i>Chantier Suivi étroit</i> <i>Implication : Chantal Laneuville</i>	0	0
4. Le Regroupement des services d'intervention de crise du Québec (RESICQ)	AGA	0	0
	Assemblées régulières des membres	2	5
5. Mobilisation de la Table régionale des organismes communautaires (TROC)	Aucune participation physique en 2020-21		

6. FROHMCQ	AGS/AGA	2	6
	CA	5	15
	Comité RH	3	12
	<i>Implication : Chantal Laneuville</i>		
7. Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	Participation à L'AGA	1	3

CRITÈRE 4 : *Démonstration des collaborations et des partenariats*

1. **Implication des membres de la collectivité**

Les membres de la collectivité s'impliquent dans le Conseil d'administration. Cependant, aucun autre comité de travail n'a nécessité l'implication des membres de la collectivité cette année.

2. **Collaboration avec différents partenaires**

Lorsqu'un résident bénéficie de services d'un partenaire, ce dernier est interpellé dès le début afin d'offrir une continuité et une complémentarité de services. Les intervenants externes, du **CIUSSS MCQ** comme des ressources communautaires, viennent rencontrer les résidents en hébergement, en concertation avec l'équipe d'intervention (voir les statistiques d'intervention). Notre principal collaborateur est le CIUSSS MCQ avec lequel nous avons un protocole d'entente en vigueur.

 - Madame Julie Côté, **infirmière en santé publique au CIUSSS MCQ**, vient rencontrer les résidents en hébergement sur une base mensuelle (deuxième jeudi de chaque mois) afin d'offrir son expertise et ses outils en prévention et dépistage (vaccination, ITSS, arrêt du tabagisme, etc.);
 - La Relance Bécancour Nicolet-Yamaska se déplace pour tenir des rencontres d'information de groupe et des rencontres individuelles portant sur la prévention des dépendances. Une intervenante se déplace sur une base mensuelle (le dernier lundi de chaque mois).
 - L'organisme d'entraide Mauricie-Centre-du-Québec pour hommes agressés sexuellement dans l'enfance (EMPHASE) a signé un protocole d'entente de service en mars 2019 avec La Chrysalide MHCSM afin de venir présenter ses services et faire des rencontres individuelles pour hommes seulement. Les ateliers ont débuté en avril 2019 sur une base mensuelle (deuxième mercredi de chaque mois).
 - Une belle collaboration s'est aussi développée avec l'organisme La Rue Bécancour. Depuis novembre 2019 les travailleurs de rue viennent nous visiter une fois par mois pour présenter leurs services et créer un lien avec les personnes du territoire qu'ils desservent pouvant avoir des besoins particuliers.
***Tous les partenaires qui viennent faire des ateliers mensuellement ont temporairement arrêtés pour éviter les rassemblements dans la maison. Par contre, les intervenants externes pouvaient poursuivre leurs rencontres de suivi.*
 - La collaboration avec la Chaire de Médecine de l'Université de Montréal est toujours en vigueur. Ce partenariat est bénéfique pour La Chrysalide et permet de faire un beau lien entre l'équipe de médecins du CHAUR et nous.
Toujours en vigueur mais aucun médecin interne ne sont venus en stage à la Chrysalide cette année.

- Cette année, La Chrysalide MHCSM a accueilli des stagiaires du Cégep et Trois-Rivières et du Collège Lafèche. Notre implication dans le processus de formation de nos intervenants en devenir est très importante pour nous et par le fait même, nous aide dans le recrutement d'employés qualifiés (voir la liste des stagiaires page 31).
- Nous avons aussi eu une belle ouverture de l'UQTR campus de Drummondville qui nous a ajouté à sa liste de milieu de stage pour les cohortes de Travail Social.
- Plusieurs équipes d'étudiants passent à la Chrysalide pour venir nous visiter, présenter nos services en classe et/ou nous proposer des outils de travail qu'ils ont fait en travail d'équipe pour nos intervenants ou nos résidents. Cette année, malgré les consignes de la santé publique, nous avons accepté quelques groupes d'étudiants :
 - Des étudiants en technique d'intervention en milieu carcéral du Cégep de Shawinigan;
 - Des étudiants en technique policière du Cégep de Trois-Rivières;
 - Des étudiants en technique de travail social (TTS) du Cégep de Trois-Rivières;
 - Des étudiants en technique d'éducation spécialisée (TES) du Collège Lafèche.

Occasionnellement, à la demande d'un partenaire, un membre de l'équipe peut se déplacer pour faire la promotion ou la représentation de La Chrysalide MHCSM auprès d'un autre organisme communautaire. Dans la dernière année, très peu de représentation ont été faite. Nous avons participé au dévoilement du nouveau logo de la Passerelle, organisme de parents et proches de Bécancour et Nicolet-Yamaska et nous avons participé au souper de la Fondation Santé Bécancour Nicolet-Yamaska qui s'est déroulé virtuellement chacun chez nous.

3. Participation à des événements particuliers

Depuis quelques années, la Chrysalide MHCSM s'est démarquée dans son implication dans différents projets avec les partenaires.

Malheureusement, tous les événements ont été annulés pour l'année 2020-2021

CRITÈRE 5 : Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu

1. Périodes d'ouverture à la communauté desservie

- ✓ Les services d'hébergement et d'interventions téléphoniques sont ouverts et disponibles **24 heures** par jour, **7 jours** par semaine et **12 mois** par année. Donc, il s'agit de services continus sans fermeture. Dans certaines périodes plus névralgiques au niveau des ressources humaines, nous avons eu recours à des agents de sécurité la nuit. Donc le service d'intervention de nuit était indisponible en présentielle, mais les interventions en situation de crise étaient toujours disponibles sur appel.

Pour une période indéterminée nous avons réduit à l'interne nos places à six (6) lits réguliers plus un (1) lit de zone tiède afin de respecter les consignes de la santé publique. Nous avons mis en place, avec le CIUSSSMCO, 5 lits de débordement à l'externe pour la clientèle itinérante des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska. De plus, il y a eu rupture de service du 14 au 22 octobre 2021 dû à la COVID-19.

2. Activités et outils d'information et de consultation

Nous distribuons un **dépliant** qui est conçu pour faire la promotion des services offerts, présenter notre approche et démystifier la crise psychosociale.

3. **Séminaires, site Internet et formations** Le **site Internet** de l'organisme www.chrysalide.ca et la page Facebook sont bien actifs et la mise à jour est faite régulièrement. Notre programme de conférences et de formation est terminé. Notre programme de formation Revivre a débuté en février 2020 mais c'est terminé abruptement en mars 2020. Cependant, la formation s'est tout de même poursuivie de façon autonome avec suivi téléphonique. Nous avons finalisé la première cohorte en avril 2021; **10 personnes ont été diplômées.** La formation *estime de soi* devait débuter en avril 2021 par contre, elle a été remise à l'automne avec la venue des variants.

Les **conférences de promotion et de sensibilisation** auprès de la population et des organisations sont disponibles en tout temps sur demande. Cette année 2020-2021 a été une année où tout s'est arrêté.

4. **Lien entre les activités réalisées et les besoins de la communauté** Les liens entre les activités réalisées et les besoins de la communauté sont motivés par la **mission** même de l'organisme et se présentent sous la forme de diverses interventions identifiées et quantifiées dans la section des statistiques cliniques.

5. **Territoires desservis** L'hébergement privilégie les provenances de la **MRC de Nicolet-Yamaska** et de la **MRC de Bécancour**, bien qu'une part importante des demandes proviennent du grand **Trois-Rivières** et ses environs. Nous pouvons facilement dire que le territoire de La Chrysalide représente la zone centre du CIUSSS MCQ et ses environs.

6. **Nombre de personnes rejointes et taux de fréquentation**

- **Activités grand public :**
 - Formation Revivre : 10
 - Total des personnes différentes pour les activités grand public : 10**

Voir les détails des événements aux pages 13 et 14.

Les personnes rejointes par les activités régulières, individuelles et de groupe, ainsi que le taux de fréquentation, sont des informations précisées dans les statistiques d'hébergement (pages 32 à 40).

CRITÈRE 6 : Démonstration d'un fonctionnement démocratique, de la tenue des Assemblées générales annuelles et des réunions du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration	Noms et provenance	Nombre de réunion
	Président Monsieur Daniel Boulay, membre individuel Membre de la communauté	Réunions régulières : 3 Réunions virtuelles/courriel 4
	Vice-présidente Madame Marie St-Aubin membre individuel Membre de la communauté	Réunions spéciales : 0
	Trésorière Madame Sonia Caron, membre sympathisant Membre de la communauté	Assemblée générale : 0 Remis en septembre 2021 avec l'AGA 2019-2020

Secrétaire

Madame Mireille Berthiaume, membre individuel
membre de la communauté

Administratrice

Madame Yolande Courchesne, membre individuel
membre de la communauté

Administratrice

Madame Lise Rivard, membre individuel
Membre de la communauté

Administratrice

Poste vacant

Temps de réunion

Réunions régulières
et virtuelles :

14h30 heures

Réunions spéciales :
0 heures

Assemblée générale :
0 heure

2. L'Assemblée générale annuelle

Date et lieu

À déterminer

Nombre membres présents

3. Les membres

Membres actifs 2020-21

35

Un merci spécial...



... à toutes ces personnes qui appuient notre mission, qui s'impliquent ou qui par leur présence essentielle, donnent un sens à notre travail.

Membres individuels, membres sympathisants, partenaires...

L'invitation² pour l'Assemblée générale annuelle

Assemblée générale annuelle

Années 2019-2020 et 2020-2021

La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale, est heureuse de vous inviter à ses 20^e et 21^e Assemblées générales annuelles.

Date : 16 septembre 2021

Heure : 12h diner et 13h30 AGA

Lieu : Moulin Michel, 675 Boul Bécancour, Bécancour, QC G9H 3S9

Nous vous demandons d'arriver à midi pour venir déguster un bon repas et ainsi profiter de ce moment pour se voir « en vrai » et recréer les liens qui nous unissent.

Lors de cette assemblée, nous procéderons à une élection : cinq postes à combler. 3 membres de CA sont désireux de poursuivre pour un autre mandat de deux ans. Si un poste vous intéresse au sein de notre Conseil d'administration, veuillez nous en aviser.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à notre Assemblée générale annuelle et que vous voulez faire partie de notre équipe, vous pouvez nous signifier vos intentions par écrit.

Prière de confirmer votre présence au plus tard le vendredi le 10 septembre 2021 au 819-294-9292.

Bienvenue à tous et à toutes!

P.S. N'oubliez pas que pour vous prévaloir de votre droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle, vous devez être membre. Le coût de la carte de membre est de 5,00 \$

Chantal Laneuville
Directrice générale

Lauriann St-Pierre
Coordonnatrice clinique

²L'invitation n'a pas encore été adressée aux membres par voie postale, ni dans les journaux communautaires des territoires de Bécancour et de Nicolet-Yamaska compte tenu du report de l'Assemblée au 16 septembre 2021 due à la COVID-19. Le document sera envoyé par la poste 10 jours avant l'événement comme prévu dans nos règlements généraux et sera déployé sur nos réseaux sociaux ainsi que notre site internet.

VIE DÉMOCRATIQUE



Projet d'ordre du jour

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LA CHRYSALIDE
16 septembre 2021 à 13h30
Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée ;
 - a) Nomination d'un ou une secrétaire et d'un président ou d'une présidente d'Assemblée
 - b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 16 septembre 2021
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2019 ;
4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2019-2020 et 2020-2021 ;
5. Présentation et adoption des rapports d'activités annuels 2019-2020 et 2020-2021 ;
6. Présentation et adoption des priorités d'actions (report 2020-2021) 2021-2022 ;
7. Présentation des prévisions budgétaires 2021-2022 ;
8. Nomination du vérificateur externe pour 2021-2022 ;
9. Élection des membres du Conseil d'administration ;
 - a) Nomination d'un président ou une présidente d'élection
 - b) Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
 - c) Mises en nomination
 - d) Votes
10. Affaires diverses ;
11. Levée de l'Assemblée générale annuelle et heure de clôture.

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle précédente

19^e Assemblée générale annuelle

La Chrysalide,
Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Lundi 17 juin 2019 à 15 h 15
au Musée des religions de Nicolet

Présences

Mireille Berthiaume v
Kathy Baillageons e
Jamie Boucher Lévia v
Daniel Boulay a
Sonia Caron a
Yolande Courchesne a
Mélanie Davis v
Ginette Deshaies v
Maggy Denis e
Martin Douville p
Benoit Duplessis e

Michel Forcier v
Sabryna Landry v
Chantal Laneuville e
Christine Lefebvre v
Joel Mainville p
Samuel Parent e
Jacques Plouffe a
Lise Rivard v
Marie St-Aubin a
Nicole St-Louis v
Alexandra Trépanier e
Bill Weisman v

Membres votants : 10 Membres administrateurs : 5 Membres employés : 6 Partenaires : 2 Total : 23 présences

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;**
 - a) **Nomination d'une ou un secrétaire et d'une présidente ou un président d'assemblée**
 - b) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour 17 juin 2019;**
3. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2018;**
4. **Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2018-2019;**
5. **Présentation du rapport annuel d'activités 2018-2019;**
6. **Présentation et adoption des priorités d'action 2019-2020;**
7. **Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020;**
8. **Nomination du vérificateur externe pour 2019-2020;**
9. **Élection des membres du conseil d'administration;**
 - a) **Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection**
 - b) **Nomination d'une ou d'un secrétaire d'élection**
 - c) **Mises en nomination – quatre sièges à combler**
 - d) **Votes**
10. **Affaires diverses**
 - a) **Motion de félicitation**
 - b) **Remise d'un cadeau de départ à M. Jacques Plouffe**
11. **Levée de l'assemblée générale annuelle et heure de clôture.**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Jacques Plouffe nous souhaite la bienvenue. Nous vérifions le quorum. Le quorum est constitué de 10 % des membres en règle pour un minimum de 10 membres votants présents à l'assemblée générale. Le quorum est constaté.

a) Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Jacques Plouffe, appuyé par M. Daniel Boulay que le président d'assemblée soit M. Martin Douville de la CDC de la MRC de Bécancour et que la secrétaire d'assemblée soit Chantal Laneuville. Acceptée à l'unanimité.

b) Constatation de la régularité de l'avis de convocation

M. Martin Douville vérifie que l'avis de convocation est paru en bonne et due forme et que tous les membres présents ont bien reçus leur invitation dans les 10 jours prévus. Chantal Laneuville confirme l'envoi d'invitation aux membres dans les délais et la parution dans les journaux locaux des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Martin Douville nous fait lecture de l'ordre du jour. Après vérification, le point 10. Affaires diverses reste ouvert.

L'ordre du jour de la 19e Assemblée générale annuelle du 17 juin 2019 est proposé par Mme Lise Rivard et appuyé par Mme Sonia Caron. Accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux

3.a) Procès-verbal de la 18e Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018.

M. Martin Douville demande si les membres présents veulent la lecture du procès-verbal de la 18e Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018.

Mme Ginette Deshaies propose l'abstention de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2018 appuyé de Mme Marie St-Aubin. Accepté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la 18e Assemblée générale annuelle du 18 juin 2018 est proposé par Mme Ginette Deshaies et appuyé par Mme Sonia Caron. Accepté à l'unanimité.

4. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2018-2019.

M. Joël Mainville du Groupe RDL de Victoriaville est présent à la rencontre. Il nous fait la présentation des états financiers vérifiés 2018-2019.

Un surplus de 10 058,00 \$ est réalisé au 31 mars 2018. Tous les surplus de l'exercice sont affectés à la réalisation du projet 0-60 jours pour l'achat d'une bâtisse.

Les états financiers vérifiés 2018-2019 sont proposés par Mme Yolande Courchesne, appuyés par Mme Lise Rivard. Acceptés à l’unanimité.

5. Présentation du rapport annuel d’activités 2018-2019.

Jacques Plouffe, Chantal Laneuville et Maggy Denis font la lecture de leurs mots respectifs. S’ensuit, une présentation du rapport d’activités annuel 2018-2019. Certaines clarifications sont faites sur les statistiques annuelles. Les membres présents sont satisfaits de la démonstration des activités 2018-2019.

Le rapport d’activité annuelle 2018-2019 est proposé par Mme Ginette Deshaies, appuyé par Mme Alexandra Trépanier. Accepté à l’unanimité.

6. Présentation et adoption des priorités d’action 2019-2020

Jacques Plouffe nous présente les priorités d’actions 2019-2020.

Renouvellement des priorités 2019-2020

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l’équipe	Réaliser le Plan d’action de l’équipe	<p>Réalisé l’année 3 de l’échéancier de la planification stratégique 2017-2020 de l’équipe;</p> <p>Planification d’un lac à l’épaule pour la création d’un nouveau plan d’action triennal 2020-2023;</p> <p>Planification biannuelle de journée de ressourcement d’équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2017-2020 et voir au besoin de formation;</p> <p>Révision du guide des tâches et responsabilités des intervenants;</p> <p>Élaboration d’un plan d’urgence.</p>
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Sonder l’équipe sur les besoins cliniques, clarifier les rôles et responsabilités de chacun en lien avec le développement de l’expertise clinique, identifier à travers une orientation écrite les ressources pertinentes et disponibles, puis les mécanismes de diffusion/d’accès;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR;</p> <p>Rafraichissement des meilleurs pratiques en prévention du suicide;</p>

		<p>Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées homicidaires;</p> <p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires.</p>
3. Financement	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de la santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska;</p> <p>Maintenir le partenariat avec Centraide Centre du Québec et faire une demande de financement à Centraide Mauricie.</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.</p>
4 Promotion et sensibilisation	Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme	<p>Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;</p> <p>Élaborer la programmation du 20^{ème} anniversaire de La Chrysalide; Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
5. Partenariats et collaboration	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergements transitoires en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;</p> <p>Réactiver les formations croisées (échange d'intervenants entre les ressources), en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBSM 04/17;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p>

Les priorités d'action 2019-2020 sont proposées par Mme Yolande Courchesne, appuyées par M. Bill Weisman telles que suggérées ci-haut. Acceptées à l'unanimité.

7. Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020

Mme Chantal Laneuville dépose les prévisions budgétaires 2019-2020. Les prévisions telles que présentées à l'assemblée sont déficitaires d'un montant de (-) 8 701,00 \$. Ce déficit s'explique par les affectations qui vont être utilisées au cours de l'année.

8. Nomination d'un vérificateur externe pour 2019-2020

Au cours de l'année, Chantal Laneuville a présenté au Conseil d'Administration une soumission pour les trois prochaines années. Le Groupe RDL de Victoriaville était la firme qui nous offrait les meilleurs taux. Nous nous devons de tenir nos engagements pour l'année 2018-2019 et 2019-2020.

Il est proposé par Mme Lise Rivard, appuyé par M. Jacques Plouffe que nous respectons nos engagements pour l'année 2019-2020 avec le Groupe RDL de Victoriaville. Accepté à l'unanimité.

9. Élection des membres du Conseil d'Administration

a.) Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection et d'une ou un secrétaire d'élection.

M. Jacques Plouffe, appuyé de Mme Ginette Deshaies, propose respectivement M. Martin Douville comme président d'élection et Mme Chantal Laneuville comme secrétaire d'élection. Accepté à l'unanimité.

B.) Mises en nomination et élection

Nous avons trois sièges libres d'un mandat de deux ans et 1 siège démissionnaire pour un mandat d'un an.

Il est proposé par M. Jacques Plouffe, appuyé de Mme Sonia Caron la nomination en bloc de Mme Mireille Berthiaume, Mme Marie St-Aubin, Mme Lise Rivard et M. Bill Weisman. Accepté à l'unanimité.

Mme Mireille Berthiaume, accepte

Mme Marie St-Aubin, accepte

Mme Lise Rivard, accepte

M. Bill Weisman, accepte

c.) Votes

Aucun vote n'est requis.

Félicitations à tous les nouveaux membres élus par acclamation. Le Conseil d'administration est complet et se compose de :

Mme Mireille Berthiaume, membre individuel issu de la communauté;

M. Daniel Boulay, membre individuel issu de la communauté;
Mme Sonia Caron, membre individuel issu de la communauté;
Mme Yolande Courchesne, membre individuel /utilisatrice de service;
Mme Marie St-Aubin, membre individuel issu de la communauté;
Mme Lise Rivard, membre individuel issu de la communauté;
M. Bill Weisman, membre sympathisant issu de la communauté;

L'exécutif sera nommé lors de la première rencontre du Conseil d'administration en septembre prochain.

10. Affaires diverses

- a) Motion de félicitations : Mme Ginette Deshaies mentionne que les statistiques reflètent bien la réalité régionale et aussi nationale et qu'une chance que les organismes comme nous existe.
- b) Un cadeau de départ est remis à M. Jacques Plouffe pour son implication à La Chrysalide.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée se fait à 16h40.

Mme Mélanie Davis propose la levée de l'assemblée à 16h35. Proposition adoptée à l'unanimité.

Chantal Laneuville, secrétaire d'assemblée

La Chrysalide

Maison d'hébergement communautaire en santé mentale

Un espace d'humanité...



Historique et contexte

En 1997, lors de la dernière vague de désinstitutionnalisation dans le secteur de la santé mentale, un Comité d'actualisation de zone en santé mentale constate l'absence d'une ressource d'hébergement sur les territoires Bécancour et Nicolet-Yamaska. Suite à la fermeture des lits psychiatriques et du service de centre de jour à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, les ressources en santé mentale manquent considérablement, tenant compte de l'immensité du territoire qui s'étend au-delà de Fortierville à Pierreville en bordure de l'autoroute 20 et du fleuve St-Laurent. Les organismes communautaires en santé mentale déplorent les conditions de vie, l'instabilité et la vulnérabilité des personnes en logement, les groupes supportant les membres de l'entourage de la personne atteinte demandent des ressources leur permettant des répit et les intervenants psychosociaux des CLSC soulignent un besoin d'accès à des lits de crise temporaires. Le syndrome de la « porte tournante », par lequel les personnes vulnérables sont précipitées entre l'hôpital, les familles et les échecs en logement, fragilisent les ressources et les liens. Dans ce contexte, les ressources d'hébergement communautaire deviennent des solutions incontournables et essentielles, répondant aux critères tels que l'accessibilité, la proximité, la rentabilité et l'efficacité.

Alors, le 13 décembre 2000, un comité provisoire présente à la Régie régionale le projet de mise en place d'une ressource d'hébergement communautaire en santé mentale sur le territoire. Au premier jour de printemps 2001, la Régie régionale rend une réponse favorable. Dix partenaires, comprenant les CLSC, le Centre d'intégration communautaire, La Ruche Aire Ouverte et La Passerelle, œuvrant tant dans le secteur communautaire que dans le réseau public, concrétisent leur volonté d'action le 25 avril en formant le premier Conseil d'administration provisoire de la ressource. Ils unissent leurs efforts et s'impliquent généreusement dans différents comités. En cours de route, la mission de l'organisme s'élargit de l'hébergement transitoire en santé mentale au mandat de crise psychosociale, afin de répondre à la diversité des besoins de la population. Le 29 mai 2001, c'est l'obtention des lettres patentes et l'officialisation de la ressource sous la bannière « *La Chrysalide, Maison d'hébergement communautaire en santé mentale* ». Le Conseil d'administration provisoire passe le flambeau au premier véritable Conseil d'Administration le 24 octobre 2001 lors de l'assemblée générale de fondation. Le 12 décembre 2001, La Chrysalide est opérationnelle et reçoit le jour même ses deux premiers résidents. La maison devait être rénovée et adaptée. Alors, c'est dans un lieu loué dans le secteur Bécancour que l'équipe offrira les premiers services pendant près d'un an. La maison qui allait abriter l'organisme, subventionné par la Société d'habitation du Québec, est restaurée de la cave au grenier pendant l'été 2002. Finalement, le 31 octobre de cette même année, l'équipe et les résidents présents emménagent dans cette paisible et chaleureuse maison au 2150, Nicolas-Perrot à Bécancour.

Le nom de « *La Chrysalide* » est une analogie riche de sens. En fait, une chrysalide est un cocon, c'est-à-dire l'état transitoire entre la chenille et le papillon. Parallèlement, les racines du mot « *crise* », c'est-à-dire « *Krisis* », signifient à la fois une opportunité, un risque et un changement. Effectivement, la crise psychosociale est une opportunité de transformation. Alors, métaphoriquement une chrysalide représente cette métamorphose, cette transition entre deux situations, l'organisme se voulant également une option temporaire qui doit mener vers des solutions stables. Le logo original représentait donc la superposition d'une personne et d'un papillon. La couleur verte symbolisant l'espoir et les ailes illustrées en fond pouvant évoquer le potentiel et l'autonomie. La position de la personne, enveloppée de son cocon temporaire, pouvait représenter l'introspection, nous rappelant que la personne est le centre de toute démarche. Pour préparer notre 20^e anniversaire, nous avons mis à jour cette image; nous avons fait émerger la personne qui était prise dans son cocon à l'intérieur du papillon de notre logo. Le déploiement de la personne au cœur de notre nom, La Chrysalide, démontre bien le prolongement de nos actions dans le rétablissement de la personne. La couleur ajoutée au logo nous laisse présager l'espoir des jours meilleurs.

Mission et orientations

1. Mission

La ressource La Chrysalide MHCSM poursuit une mission de transformation sociale correspondant aux critères de l'Action communautaire autonome découlant de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec sur le statut d'organisme à but non lucratif. Ses orientations, son administration, ses activités, et ses services proviennent de son fonctionnement démocratique et de sa vie associative. Ses approches se motivent à partir de divers constats sociaux, s'adaptent selon les besoins émergents de la personne en interaction avec son environnement socio-économique et progressent en s'appuyant sur des modèles de gestion comme des modèles cliniques reconnus, efficaces et éprouvés.

Cette mission comporte les spécificités suivantes, inscrites dans la chartre de la corporation :

- a. Offrir aux personnes en situation de crise psychosociale des districts de la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska des services d'hébergement communautaire de dépannage et de court terme;
- b. S'assurer que les personnes hébergées bénéficient de services intégrés et adaptés à leurs besoins en les référant ou les accompagnant s'il y a lieu, vers les ressources appropriées;
- c. Contribuer à ce que chaque personne hébergée se mette en action, dans un processus de prise en charge par elle-même;
- d. Sensibiliser la population aux réalités des personnes en situation de crise afin de faciliter leur intégration sociale;
- e. Collaborer au développement de nouveaux services permettant de répondre aux besoins de personnes vivant des problèmes de santé mentale.

2. Interventions

Les interventions inhérentes à cette mission prennent la forme d'actions sociales, interpersonnelles et systémiques pouvant se résumer ainsi :

- a. Agir, en conjuguant l'alliance avec la personne et la concertation des partenaires, sur les vulnérabilités et la détresse (les facteurs de risque et la dangerosité) en interpellant les forces et les ressources (la résilience et les facteurs de protection);
- b. Aider la personne à explorer des opportunités de changement, à prioriser des objectifs, à structurer des démarches concrètes et à maintenir ses motivations;
- c. Valider la personne et réfléchir ensemble sur le sens et l'intensité des expériences vécues;
- d. Guider les prises de conscience et l'expression des besoins, favorisant ainsi la connaissance de soi et la conscience de l'autre;
- e. Informer la personne et promouvoir la capacité à faire des choix éclairés;
- f. Soutenir les habiletés personnelles, interpersonnelles et fonctionnelles au service de l'autonomisation, de la coopération et de la responsabilisation;
- g. Encourager l'émergence d'un projet de vie et la prise de pouvoir sur sa vie et ainsi valoriser l'initiative, l'effort et le progrès dans l'amélioration de ses conditions de vie;
- h. Cibler les ruptures sociales, qu'elles soient conflictuelles ou déficitaires, afin d'initier des liens, des dialogues et des engagements réciproques entre les acteurs concernés.

3. Critères et admissions

La personne doit adhérer aux principes suivants afin d'être admise en hébergement :

- a. **Répondre à la mission de l'organisme** : Notre mission s'adresse aux personnes adultes qui vivent une situation de crise psychosociale (incluant la crise suicidaire), avec ou sans diagnostic se référant à l'urgence sociale ou à la crise psychopathologique (excluant toutefois la crise psychiatrique et l'état d'intoxication, qui sont des facteurs devant être stabilisés préalablement);
- b. **Répondre aux critères d'hébergement** : Nos critères d'hébergement sont le volontariat, la sécurité, la collaboration, la mobilisation, l'autonomie, la sobriété et la cohabitation;
- c. **Répondre au processus d'admission** : La personne doit nous téléphoner pour faire une demande d'hébergement pour être admise rapidement dans un délai de 24 heures à 48 heures. L'hébergement sera planifié, parfois en collaboration avec le partenaire-référer. La Chrysalide MHCSM ajuste sa méthode de gestion des lits disponibles de manière à potentialiser le taux de fréquentation tout en s'assurant de privilégier les territoires indiqués dans sa mission (accessibilité et durée de l'hébergement).

4. Quelques définitions de concepts-guides

- a. **La crise psychosociale** : *« Il s'agit d'une période habituellement courte de déséquilibre psychologique, alors qu'une personne est confrontée à un événement inattendu ou appréhendé qu'elle perçoit comme menaçant pour son intégrité physique et/ou psychologique. La durée est variable, mais la crise a toujours un début et une fin. Il y a nécessairement un facteur déclenchant, qu'il soit interne ou externe. L'interprétation qui est faite d'un événement peut précipiter une crise et influence son intensité et sa durée. »*³
- b. **L'intervention de crise (Loi 21)** : *« L'intervention de crise consiste en une intervention immédiate, brève et directive qui se module selon le type de crise, les caractéristiques de la personne et celles de son entourage. Elle vise à stabiliser l'état de la personne ou de son environnement en lien avec la situation de crise. Ce type d'intervention peut impliquer l'exploration de la situation et l'estimation des conséquences possibles, par exemple, le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire ou le risque de décompensation, le désamorçage, le soutien, l'enseignement de stratégies d'adaptation pour composer avec la situation vécue ainsi que l'orientation vers les services ou les soins les plus appropriés aux besoins. »*⁴
- c. **Les valeurs de l'intervention de crise** : *« En intervention de crise, dans un contexte de problèmes sociaux et psychologiques variés, l'accueil et l'écoute sont primordiaux, sinon déterminants, pouvant avoir un impact majeur sur la vie des personnes en détresse et les proches. De plus, bien implantés dans nos communautés, nous misons sur la reconnaissance et la valorisation du potentiel des individus, mettant l'emphase sur le partage des responsabilités individuelles et collectives, sollicitant la collaboration et la complémentarité des ressources d'aide formelles et informelles. »*⁵

³ Tiré du Guide de traitement bref et de coordination des services : Intervenir auprès d'une clientèle présentant une organisation limite de la personnalité dans un contexte de crise (Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2012)

⁴ Tiré du site web de l'ordre des psychologues du Québec (Loi 21)

⁵ RESCICQ (2013), Offre de services, p.12

- d. **Le sens développemental de la crise** : « *Le développement se poursuit durant toute la vie adulte, parfois sous la forme de crises. Celles-ci peuvent condenser toute une série de significations qui réactivent les grands chantiers du développement humain [attachement, estime de soi, désir-éthique]. Elles n'en contiennent pas moins une part plus ou moins grande de germes de transformation qui ouvrent au sujet des horizons nouveaux pour la suite de son itinéraire. Il nous appartient de soutenir ceux qui nous consultent dans cette quête de sens, dans cette recherche de cohérence, qui illuminent l'essence de la vie humaine. [...] Jamais autant de connaissances n'ont été disponibles. Elles éclairent la complexité inaliénable de la psyché et soulèvent davantage de questions fondamentales qu'elles n'apportent de réponses. Au même moment, jamais la pratique n'a autant été soumise aux pressions de l'utilitarisme à court terme, lequel se fonde parfois sur le déni de la complexité. [...] Outre notre présence à chacun de nos clients, la dignité de notre pratique repose sur la défense de la singularité absolue du sujet et de sa quête inaltérable de sens.* »⁶

5. Nos services

- a. Un lieu d'hébergement temporaire (9 lits; 24/7) avec repas;
- b. Des Plans d'action Individualisés, adaptés à la personne, ses besoins et son contexte;
- c. Un accompagnement intensif;
- d. Des interventions de soutien et d'accompagnement, formelles et informelles;
- e. Des animations ponctuelles d'ateliers, de discussions ou de sorties;
- f. Un encadrement flexible qui favorise la collaboration, la sécurité et la cohabitation;
- g. Une présence constante d'un intervenant disponible;
- h. Une vie de groupe communautaire participative;
- i. Un accès à l'information et à la référence;
- j. Une gestion sécuritaire de la médication;
- k. Des conférences de promotion, d'information et de sensibilisation.

6. **Les frais de séjour** : La Chrysalide MHCSM est un organisme à but non lucratif. Les frais de séjour ne sont qu'une contribution financière à l'hébergement fixés à 16,00 \$ par nuit. Ce n'est pas un coût de traitement et ce n'est pas un critère d'admission. L'incapacité de verser cette contribution n'est pas un motif d'exclusion. Si la personne bénéficie de l'aide sociale, une démarche nécessitant un rapport médical signifiant un diagnostic, un besoin et une référence nous permet le remboursement des frais de séjour par le CLE. Cette démarche est possible grâce à la politique d'Emploi Québec R-88. Cette politique permet le remboursement des frais lorsque la personne doit dormir ailleurs que son domicile et ce, dans le cadre d'un traitement médical.

7. Fonctionnement et horaire

- Voir le « Guide du résident » en annexe.

8. Territoires privilégiés

- La Chrysalide MHCSM privilégie les demandes des territoires de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska.

⁶ Delisle, G. (2004); *Conclusion*, Les pathologies de la personnalité, perspective développementale, Les Éditions du CIG.

La Chrysalide MHCSM, c'est...

Une équipe

Des interventions

Des demandes d'hébergement

Des partenariats

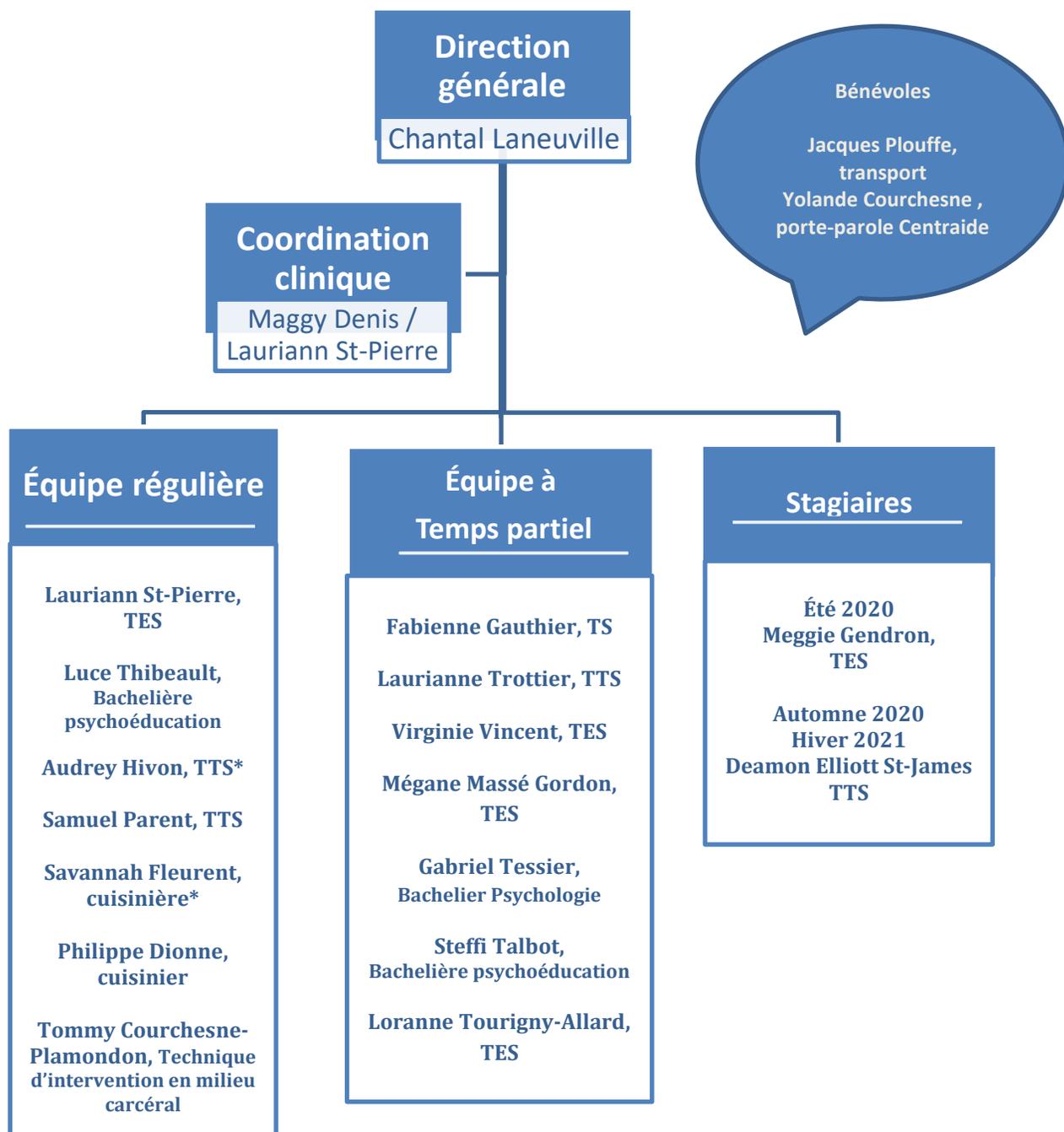
Des services

Des mobilisations

Des priorités d'action

...pour la personne!

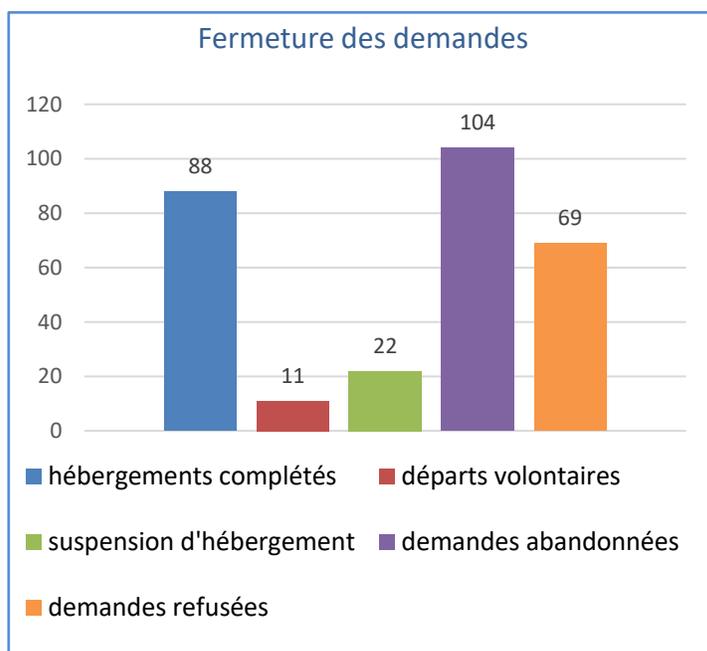




Merci spécial aux membres de l'équipe qui nous ont quittés en cours d'année. Une mention « d'amour » très spéciale à Maggy Denis qui nous a quitté pour des nouveaux défis après 19 ans de loyaux services....elle nous manque vraiment!

Progression des hébergements

Indicateurs	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Demandes d'hébergement	262	295	331	372	298
Admissions en hébergement	146	195	222	186	121
Personnes différentes admises	109	151	165	154	103
Taux d'occupation des 9 lits <i>Calculé à partir du potentiel 3 285 (9 lits x 365 jours)</i>	70 %	72 %	74 %	72 %	71% ⁷
Durée moyenne des séjours	16 nuits	12 nuits	11 nuits	13 nuits	13 nuits
Durée des séjours en hébergement					
0,5 à 2 jours :	22 %	28 %	43 %	27 %	25%
3 à 6 jours :	25 %	22 %	18 %	19%	23%
7 à 14 jours :	23 %	27 %	18 %	25%	27%
15 à 30 jours :	17 %	15 %	11 %	19%	12%
31 à 62 jours :	10 %	7 %	9 %	8 %	10%
63 à 126 jours :	2 %	21%	2 %	2 %	3%
127 jours et plus :	1 %	0.5 %	0 %	0 %	0%



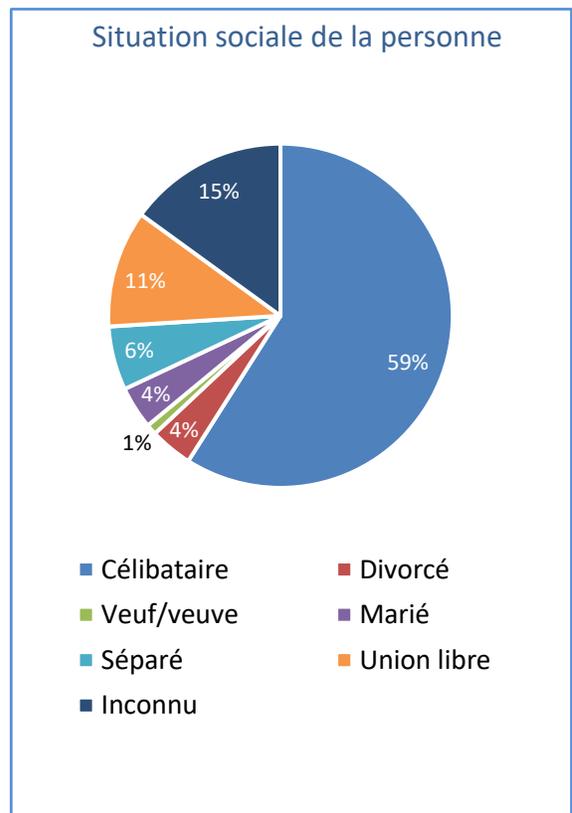
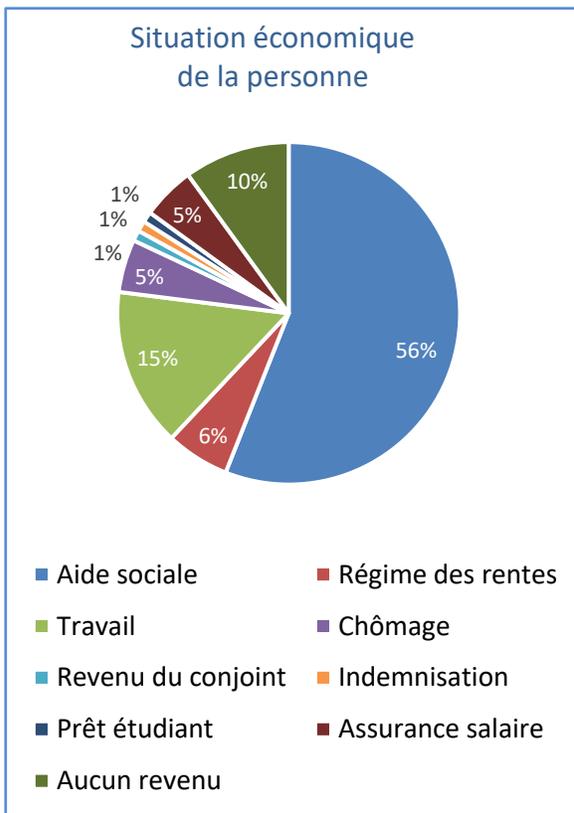
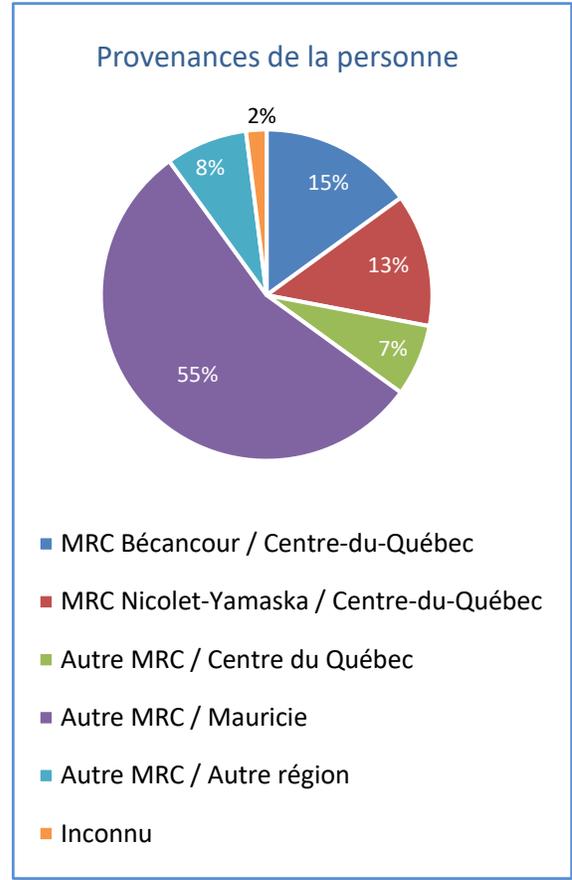
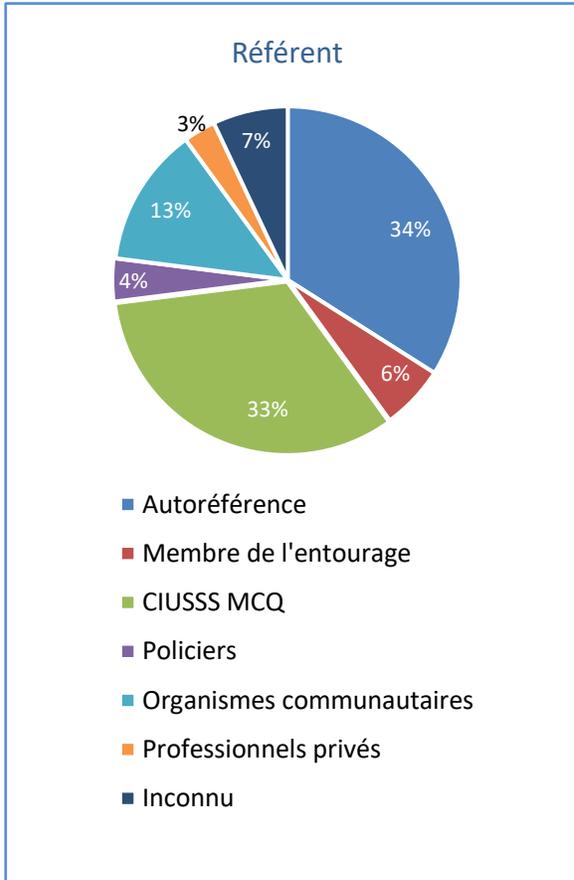
Nous pouvons constater que plusieurs demandes d'hébergement ne se concrétisent pas en admission. Ce phénomène est explicable par les variables suivantes :

1. L'état ou les besoins de la personne nécessitaient une réorientation vers des services plus appropriés ou plus accessibles;
2. La personne était ambivalente à intégrer l'hébergement et nous dépassions la limite de 48 heures pour réserver la place;
3. La personne pouvait être sur une liste d'attente et son besoin s'était dissipé au moment de la relance;
4. Nos critères d'admissions ont été modulés tout au long de l'année afin de respecter les directives de la santé

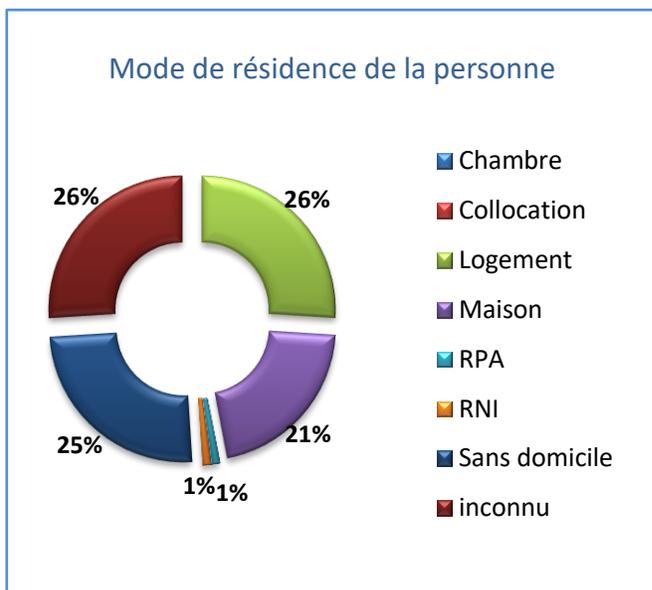
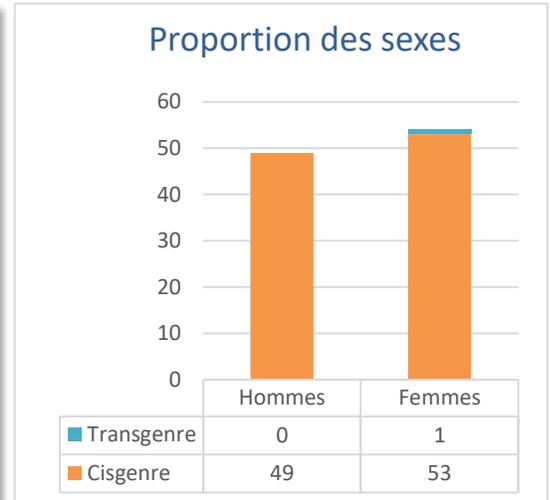
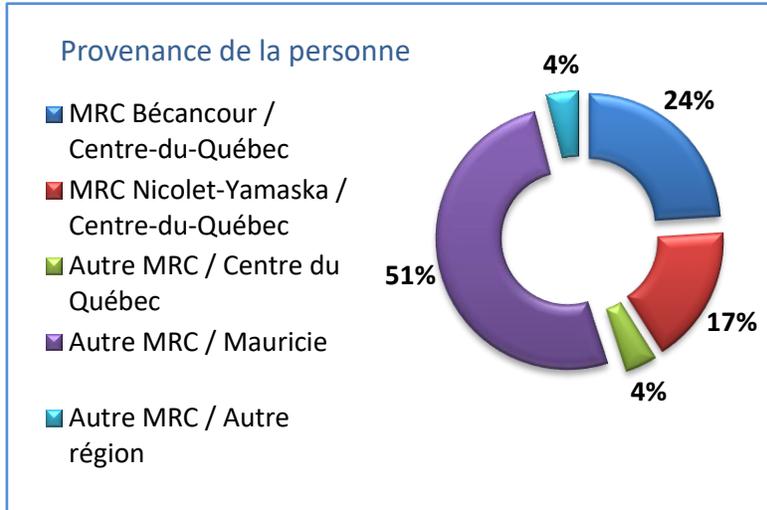
publique tout en s'assurant que la population de notre territoire ne soit pas confrontée à une liste d'attente, 37 demandes ont été refusée en lien avec ces mesures.

⁷ Comme 2 lits sont demeurés fermés toute l'année à cause des mesures de distanciations entrainées par la COVID-19, et qu'un autre était réservé à la zone tiède covid, le taux d'occupation a exceptionnellement été calculé sur 6 lits cette année.

Demandes d'hébergement

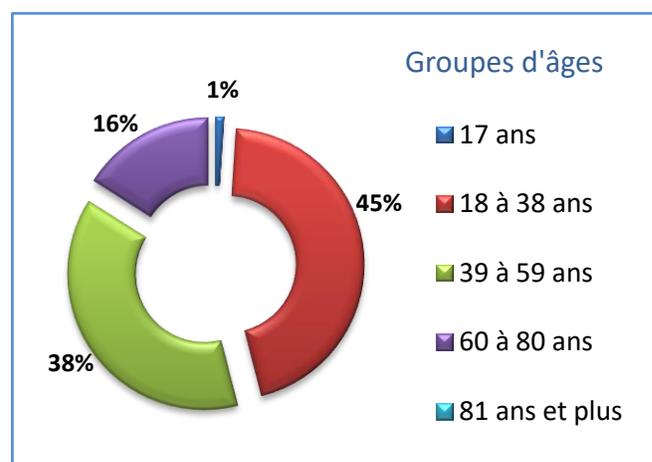


Admissions en hébergement



Mandat de protection et d'encadrement

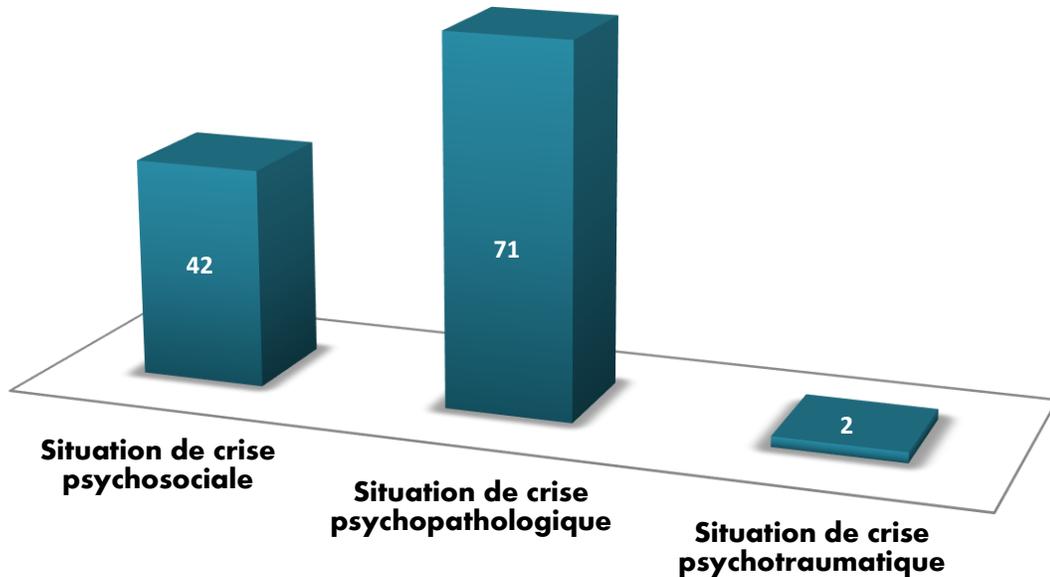
Situations	Demandes
Risques d'agression	7
Risques d'auto-agression	32
Réinsertion sociale post-réadaptation	3
Réinsertion sociale post-hospitalisation	7
Urgence sociale (revenu/logement)	70



Grille d'estimation de la dangerosité suicidaire

Codes	Urgence	Estimations
	Danger absent	6
	Danger faible	24
	Danger grave à court terme	21
	Danger grave et imminent	4
TOTAL :		55 estimations

Motifs de la demande initiale selon la typologie⁸ de la crise



Crise psychosociale

La demande d'hébergement est motivée par la présence d'une détresse provoquée par une situation problématique. Le déclencheur est souvent associé à une perte, une rupture, une transition ou une série d'événements concomitants.

Crise psychopathologique

La demande d'hébergement est motivée par une vulnérabilité psychologique ou des problèmes de santé mentale, expliquant l'ampleur de la détresse et le recours à des solutions inefficaces.

Crise psychotraumatique

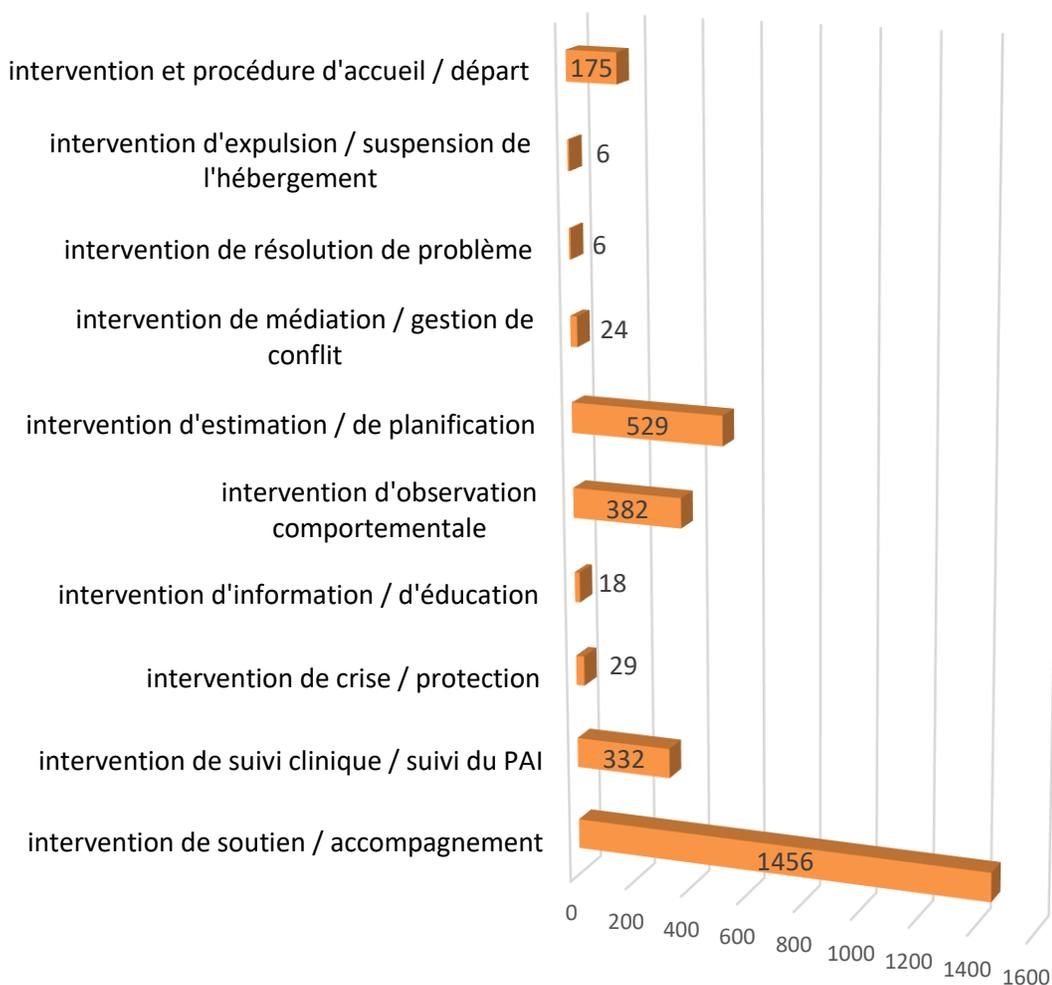
La demande d'hébergement est motivée par un événement subit, arbitraire et violent. D'une sévérité sans précédent, la menace et la réaction de peur à l'événement traumatique sont déterminantes.

⁸ Définitions de la typologie de la crise tirées et adaptées de Séguin, M. et Chawky, N. (2015)

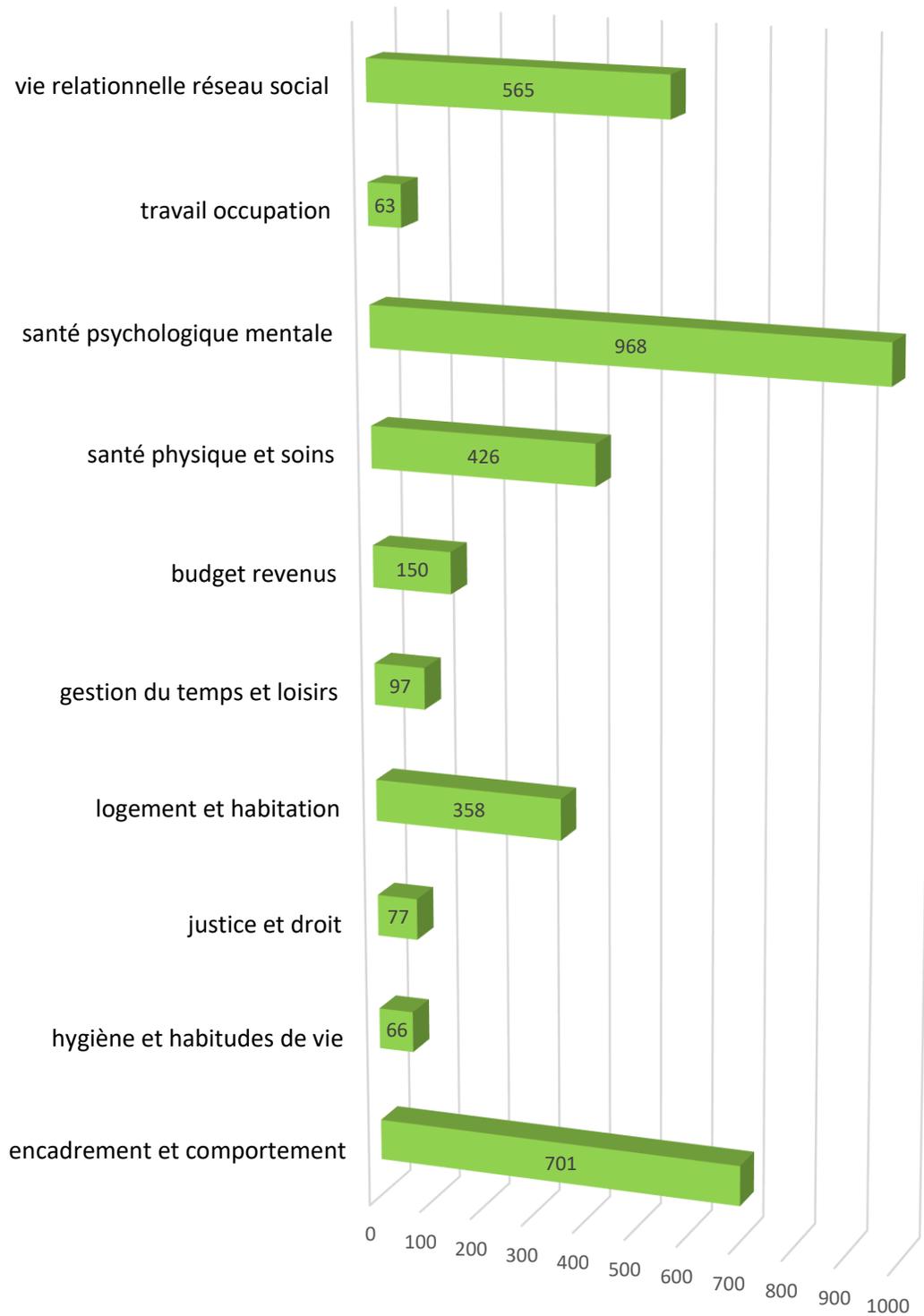
Bilan des interventions

Types	Interventions	Personnes
Interventions téléphoniques	817	219
Concertations téléphoniques avec des partenaires	831	147
Entrevues individuelles	2353	114
Entrevues concertées avec un partenaire	51	19
Entrevues familiales/impliquant l'entourage	10	6
Entrevues dans le milieu	0	0
Ateliers/activités de groupe	156	52
Accompagnement/transport	5	5
Plans d'action individualisés (PAI)	164	75
Plan de services intégrés (PSI)	0	0
Plan de soutien externe (suivis post-hébergement)	0	0

Types d'interventions réalisées



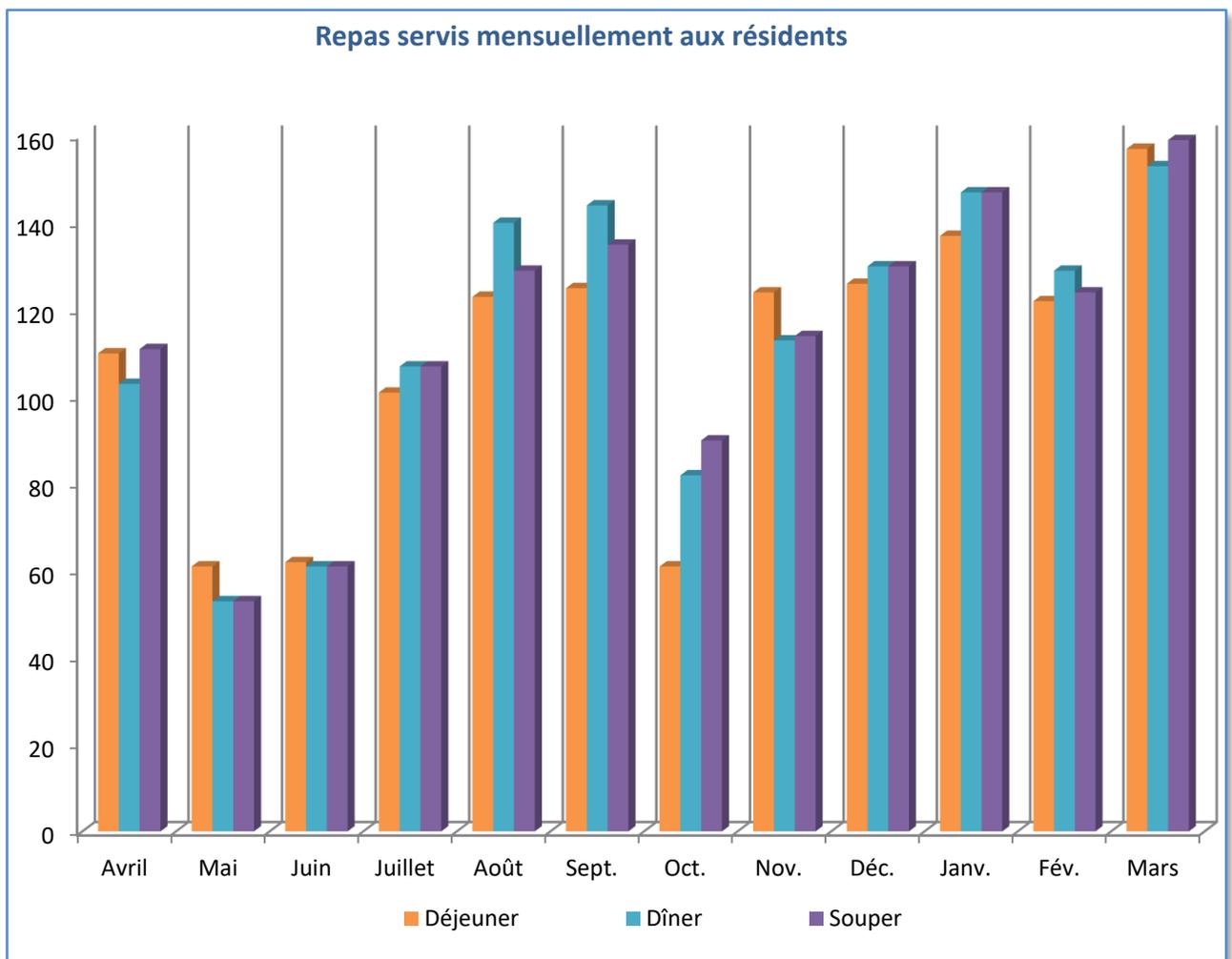
Besoins psychosociaux ciblés par les interventions



Statistiques des repas

Total des repas servis : 4031

MOIS	Résident Déjeuner	Personnel Déjeuner	Résident Dîner	Personnel Dîner	Résident Souper	Personnel Souper
Avril	110	5	103	45	111	24
Mai	61	3	53	24	53	24
Juin	62	0	61	37	61	20
Juillet	101	0	107	48	107	28
Août	123	0	140	56	129	36
Septembre	125	1	144	65	135	42
Octobre	61	0	82	46	90	28
Novembre	124	0	113	48	114	30
Décembre	126	14	130	50	130	32
Janvier	137	5	147	65	147	32
Février	122	11	129	66	124	27
Mars	157	2	153	81	159	28
TOTAL	1309	41	1362	631	1360	351



Appréciation des services

46 grilles d'appréciations des services ont été recueillies cette année, 3 d'entre elles étaient incomplètes (les 4 questions du verso n'ont pas été complétées). Voici la compilation des résultats obtenus :

APPRECIATION CRITÈRES	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Moyennement d'accord	Plutôt d'accord	Totalement en accord
1. J'ai été bien accueilli.	1		1	2	42
2. L'approche était pertinente.			1	10	35
3. Les règlements sont pertinents.			3	8	35
4. J'ai apprécié la vie de groupe. (cohabitation, tâches)				10	36
5. J'ai apprécié les lieux. (maison, ambiance, propreté)			2	4	40
6. Ma chambre était adéquate.		1	1	6	38
7. Les repas étaient adéquats.			2	6	35
8. Mon séjour a été utile.			2	7	34
9. J'ai été écouté et compris.			2	6	35
10. Je recommande les services.			1	4	38

La majorité des personnes hébergées écrivent des commentaires d'appréciation et d'encouragement dans le formulaire d'évaluation des services. Parfois, certaines personnes précisent des suggestions. Voici donc les suggestions qui sont ressorties majoritairement dans nos formulaires d'appréciation des services cette année:

Commentaires

Faire plus d'activités.

Insonoriser les chambres.

S'assurer de l'équité dans les tâches.

Faire plus d'interventions de proximité.

Servir la collation du soir plus tôt.

Formations, réunions et ressourcement

Formations et conférences		
	Inscriptions	Heures
Hygiène des mains, mise en place et retrait des EPI	5	0.5
PSOC	2	3
Les troubles concomitants : Une syndémie à dénouer	3	7
La régulation émotionnelle du thérapeute	1	12
Semaine des victimes et survivants d'actes criminels	1	4
Comment favoriser une bonne évolution des personnes souffrant d'un trouble de la personnalité	1	2
Formation sur le soutien à l'autogestion	1	7
La santé mentale au temps du coronavirus	2	3

Activités d'équipe		
	Réunions	Heures
Réunion d'équipe mensuelle	1	3
Journée de ressourcement	0	0

Regroupements et associations

Affiliation	Partenaires/associations/regroupements	Délégations	Mandats
Local	Corporation de développement communautaire (CDC) de Bécancour	Chantal Laneuville	TCCB/Conseil d'Administration/ Développement social
	Réseau local de services (RLS) du CIUSSS MCQ	Chantal Laneuville Maggy Denis	Table santé mentale et dépendance/Suivi étroit/PSI
Régional	Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04-17 (ROBSM)	Chantal Laneuville	CA Table hébergement
	Fédération des OSBL d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Chantal Laneuville	CA
	Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	X	X
	Centraide Centre-du-Québec	X	X
National	Regroupement des ressources communautaires d'intervention de crise du Québec (RESCICQ)	Chantal Laneuville	Réunions des groupes membres
	Réseau Québécois des OSBL d'habitation	X	X
	Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	X	X
	Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)	X	X

X = Aucune délégation ou implication particulière

Réalisation des priorités d'action 2020-2021

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réalisé l'année 3 de l'échéancier de la planification stratégique 2017-2020 de l'équipe; Planification stratégique complété.</p> <p>Planification d'un lac à l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2020-2023; Remis à cause de la COVID-19</p> <p>Planification biannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2017-2020 et voir au besoin de formation; Aucune journée de ressourcement planifié en 2020-2021 en respect des consignes de la santé publique</p> <p>Mise en place d'un comité pour le 20^{ème} anniversaire de la Chrysalide Mme Chantal Laneuville et Mme Mireille Berthiaume sont nommées par le CA pour planifier des événements lors de l'année 2021-2022 si les consignes de la santé publiques nous le permettent.</p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence. Remis à l'an prochain. Priorité selon notre mutuelle de prévention ACCISST</p>
	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ; À travailler avec la nouvelle coordonnatrice clinique suite à l'élaboration de la planification stratégique triennale;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ; Remis cause de COVID</p> <p>Rendre disponible la formation Omega; Remis cause de COVID</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR; Remis cause de COVID</p> <p>Rafraîchissement des meilleurs pratiques en prévention du suicide; Remis cause de COVID</p> <p>Former la cuisinière Hygiène et salubrité des gestionnaires. Cuisinière en congé de maternité et difficulté à remplacer.</p>

Sonder l'équipe sur les besoins cliniques, clarifier les rôles et responsabilités de chacun en lien avec le développement de l'expertise clinique, identifier à travers une orientation écrite les ressources pertinentes et disponibles, puis les mécanismes de diffusion/d'accès;
Remis selon les besoins nommés lors de la planification stratégique

Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement;
Remis à cause de la COVID

Rendre disponible la formation sur l'estimation des idées homicidaires;
La demande a été faite lors d'une rencontre du RLS Bécancour Nicolet-Yamaska Mais Mme Nathalie Bouchard nous mentionne que c'est réservé aux CIUSSSMCQ. Lors de la reprise du comité du suivi étroit, nous reviendrons avec notre demande puisque nous considérons cette formation aussi importante que l'estimation de de la dangerosité suicidaire.

3. Financement

Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires

Élaboration du projet d'hébergement *d'observation-évaluation* 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;
En cours / selon les recommandations du CIUSSSMCQ

Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska;
Brunch bénéfique Santé mentale Bécancour Nicolet-Yamaska prévu. L'entente était signée avec L'Hôtel Montfort de Nicolet, mais l'événement qui devait avoir lieu le 3 mai 2020 a été annulé à cause de la COVID19. Remis en 2022.

Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome.
Toujours actif 1/3

4 Promotion et sensibilisation

Sensibiliser la population et promouvoir l'organisme

Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;
Toujours en vigueur. Enjeux : Le financement adéquat pour les organismes en santé mentale afin de régulariser les ressources humaines et la rétention.

Élaborer la programmation du 20^{ème} anniversaire de La Chrysalide;
Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.
Remis dans les priorités 2021-2022

5. Partenariats et collaboration

Consolider et maintenir des arrangements efficaces auprès des divers partenaires;

Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement transitoires en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;
En vigueur et se poursuit en 2021-2022

Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;
Les travaux se poursuivent. Mettre en place un colloque avec la participation de l'AQCID

Réactiver les formations croisées (échange d'intervenants entre les ressources), en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBMS 04/17;
Aucune action n'a été posé en ce sens.

Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.
En vigueur et se poursuit en 2021-2022

Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.
En vigueur et se poursuit en 2021-2022

Renouvellement des priorités 2021-2022

Priorités	Objectifs	MOYENS
1. Harmonisation de l'équipe	Réaliser le Plan d'action de l'équipe	<p>Réaliser une nouvelle planification stratégique 2021-2024 de l'équipe</p> <p>Planification d'un lac à l'épaule pour la création d'un nouveau plan d'action triennal 2021-2024;</p> <p>Planification biannuelle de journée de ressourcement d'équipe dans le but de suivre la progression des travaux engagés dans la planification stratégique 2021-2024 et voir au besoin de formation ;</p> <p>Planifier des activités ponctuelles pour souligner le 20^{ème} anniversaire de la Chrysalide;</p> <p>Élaboration d'un plan d'urgence.</p>
2. Expertise clinique	Développer notre expertise clinique de manière continue	<p>Mettre en place un programme de formation subventionné par Emploi Québec ;</p> <p>Inviter conseiller clinique ou expert pour le développement clinique des intervenants lors des journées de ressourcement ;</p> <p>Rendre disponible la formation Omega;</p> <p>Mise à jour des cartes de compétence en RCR;</p> <p>Rafraichissement des meilleurs pratiques en prévention du suicide;</p>
3. Financement	Maintenir et développer des sources de financement alternatives complémentaires	<p>Continuité de l'élaboration du projet d'hébergement <i>d'observation-évaluation</i> 0-60 jours en collaboration avec CIUSSS MCQ;</p> <p>Activité de financement pour souligner la semaine de santé mentale avec les organismes en santé mentale des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska;</p> <p>Maintenir et augmenter notre protocole d'entente avec le CIUSSS MCQ dans le logement supervisé autonome;</p> <p>Mettre en place avec l'aide d'un GRT et les programmes de la SHQ la possibilité de déménager nos locaux dans une bâtisse incluant des logements sociaux et ainsi élargir notre offre de service vers la stabilisation;</p>
4 Promotion et sensibilisation	Sensibiliser la population et	Participer aux activités promotionnelles de la Table hébergement du ROBSM 04/17 auprès des divers programmes ciblés et directions du CIUSSS MCQ;

	promouvoir l'organisme	<p>Faire la promotion des événements pour souligner le 20^{ème} anniversaire de La Chrysalide;</p> <p>Faire la distribution des affiches et dépliants auprès des GMF des territoires de Bécancour et Nicolet-Yamaska.</p>
5. Partenariats et collaboration	Consolider et maintenir des arrimages efficaces auprès des divers partenaires;	<p>Promouvoir notre ouverture à envisager le développement d'unités d'hébergement 0-60 jours en santé mentale en Mauricie auprès des instances concernées du CIUSSS MCQ;</p> <p>Participer aux chantiers du Réseau local de services (RLS) de la Table santé mentale adulte et dépendances du CIUSSS MCQ;</p> <p>Favoriser les échanges d'expertises entre les intervenants de différents milieux en santé mentale en fonction des intérêts de l'équipe, planifiées par la Table hébergement du ROBMSM 04/17;</p> <p>Participer à la Table de concertation communautaire de Bécancour et collaborer aux travaux de divers comités formés.</p> <p>Collaborer avec les partenaires en santé mentale et dépendance des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska dans des projets communs.</p>

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES



2021-2022

Sources de revenus	Au 31 mars
CISSMCQ	
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	434 628.08 \$
Entente spécifique LSA	9 000,00 \$
Centraide de la région Centre-du-Québec	15 000.00 \$
Subvention salariale	8 670.00\$
Contribution financière des usagers	15 000,00 \$
Autofinancement/dons	5 000.00 \$
Autres revenus (cartes de membre, intérêt, TPS/TVQ, ristourne)	5 000.00 \$
Total :	492 298.08\$
Postes de dépenses	Au 31 mars
Salaires et avantages sociaux	414 189.58 \$
Loyer et hypothèque	43 914. 42 \$
Frais d'administration et de bureau	27 330.00 \$
Frais de vie associative	3 900,00 \$
Frais d'activité	3 000,00 \$
Frais de déplacement	3 000,00 \$
Frais d'hébergement	34 000,00 \$
Publicité/promotion/timbres	5 500,00 \$
Total :	534 834 \$

Bénéfice/déficit : **-42 535.92 \$**

Annexes au Rapport d'activité 2019-2020



2150, rue Nicolas Perrot, Bécancour (Québec) G9H 3B9
Téléphone : 819-294-9292 Télécopieur : 819-294-9295
Courriel : lachrysalide@tlb.sympatico.ca
Site web : www.chrysalide.ca

Guide du résident

1. Les critères d'hébergement

- 1.1. **La sécurité** : Assurer sa sécurité et celles des autres;
- 1.2. **Le volontariat** : Exercer le choix d'être ici, participer activement aux tâches;
- 1.3. **La collaboration** : Respecter l'équipe, le fonctionnement de l'organisme et les principes d'hébergement ci-bas mentionnés;
- 1.4. **La cohabitation** : Respecter les autres personnes résidentes et faire preuve de tolérance;
- 1.5. **L'autonomie** : Prendre ses responsabilités et respecter ses engagements;
- 1.6. **La sobriété** : S'abstenir d'être en état d'intoxication (alcool et drogue);
- 1.7. **La mobilisation** : Se mettre en action dans l'atteinte d'un changement.

2. Les principes de l'hébergement

2.1. **Respect de soi, des autres et de l'organisme :**

- Vous devez respecter les autres (hygiène, bruit, attitude, opinions, comportements) et collaborer aux demandes faites par l'équipe;
- Préservez votre intégrité, votre intimité et votre confidentialité auprès des autres résidents;
- Durant votre séjour vous avez l'opportunité d'utiliser les installations et les commodités de la Chrysalide. Nous vous demandons de respecter les lieux, l'espace, le matériel et les procédures en place. (Exemple : Utiliser le verre et la tasse identifié à votre chambre, ne pas déplacer les meubles, ne pas mettre d'affiche sur les murs des chambres etc...);
- Il est interdit d'aller dans les chambres des autres;
- Il est interdit d'entrer dans les bureaux et l'espace cuisine sans autorisation;
- L'accès au sous-sol est interdit entre 22h30 et 6h.

2.2. **Utilisation sécuritaire de la médication :**

La médication doit être prise telle que prescrite et en présence d'un intervenant. Se présenter au bureau des intervenants le matin entre 6h00 et 8 h 55, le midi entre 11h30 et 12 h 55, au souper entre 16h30 et 17 h 55 et au coucher entre 19h30 et 22h30.

2.3. **Implication à l'hébergement :**

Vous devez contribuer financièrement à votre hébergement et participer aux

activités prévues dans l'horaire de la Chrysalide. Avant votre départ, vous devez nettoyer votre chambre, laver et refaire votre lit.

2.4. Contribution financière :

Une carte de membre au coût de 5.00\$ annuellement est **obligatoire** pour recevoir des services de la Chrysalide. Vous devez vous acquitter des frais d'hébergement de **16.00\$** par nuit. Des arrangements financiers peuvent être faits avec l'équipe de direction. Les bénéficiaires d'aide sociale peuvent faire compléter un rapport médical prévu pour faire rembourser les frais d'hébergement jusqu'à concurrence de 500.00\$.

2.5. Utilisation de vos appareils : Par Respect de la zone de repos, seuls les téléphones cellulaires sont acceptés dans les chambres;

2.6. Consommation :

- En tout temps, vous devez vous abstenir de posséder ou être sous l'effet de drogue ou d'alcool;
- ✓ Il n'est pas permis de posséder et de jouer à des loteries ou cyber jeux et de consommer des boissons énergisantes dans la maison ou sur le terrain de la Chrysalide;
- ✓ Les produits du tabac où les produits de vapotage sont permis dans les zones prévues à cet effet soit, aux abords des cendriers. Les stationnements et la façade avant de la maison sont des espaces sans fumée. Merci de respecter ces zones et de mettre vos mégots de cigarette dans les cendriers;
- ✓ La nuit, entre **minuit et 6 h**, vous aurez l'autorisation de sortir fumer à 2 reprises et en alternance avec les autres résidents.

2.7. Prêt de matériels :

- ✓ Après l'utilisation, veuillez remettre à l'équipe chaque chose empruntée (matériel de créativité, jeu, livre, vélo, etc.);
- ✓ L'utilisation de la puce du système de déverrouillage de la porte avant est obligatoire pour vos entrées et sorties de la ressource. S'il y a perte de puce, 10.00 \$ vous seront chargés sur votre facture d'hébergement;

2 choix s'offrent à vous :

1^{er} choix : Location de puce : 10.00 \$ de dépôt est requis à la location d'une puce de déverrouillage pour la durée de votre séjour. Votre dépôt vous sera remis à votre départ en échange de la puce;

2^e choix : Prêt de puce : Le prêt de puce de déverrouillage se fera auprès de l'intervenant disponible à chacune de vos sorties et la puce sera remise à l'intervenant **IMMÉDIATEMENT** à votre retour dans la ressource.

2.8. Planification de votre hébergement :

- **Lit de crise :** Le délai d'hébergement est de 2 nuits / 3 jours. Le plan d'action individualisé de crise (PAIC) est statué dès la demande. Selon les besoins et les disponibilités, il y aura possibilité d'intégrer un lit de stabilisation;
- **Lit de stabilisation :** Le délai d'hébergement est de 7 jours. Le délai et les objectifs sont déterminés dans votre plan d'action individualisé « PAI » fait dans les premiers 48 h de votre arrivée. Le PAI est révisé chaque semaine

avec la coordination clinique et l'intervenant (e) attitré (e) à votre dossier.
Toutes les demandes seront discutées lors de la mise en place du PAI initial ou à sa révision.;

2.9. Présence dans la maison :

Vous devez être présent dans la maison chaque nuit de 22 h 30 à 6 h. Un retard ou une absence injustifiée et non autorisée peut entraîner une suspension d'hébergement;

2.10. Planification de la journée :

Nous vous demandons de vous présenter chaque jour à la réunion « Bon départ » qui se déroule chaque jour à 8 h 30 dans la cuisine. Vous devez être habillé de façon respectueuse et vous présenter avant que l'intervenant (e) ne ferme la porte. Cette rencontre vise à nommer ses besoins et planifier la journée. Si la porte est fermée, ne pas déranger la réunion en cours et allez voir l'intervenant (e), lorsque disponible, pour prendre connaissance de vos tâches assignées et nommer vos besoins de la journée. Vous êtes par la suite responsable de prendre connaissance de la planification des rencontres journalières qui sera affichée à 9 h 45 sur la porte de la salle de rencontres;

2.11. Repas et collations :

Repas

- ✓ Déjeuner : (service libre) de 6 h à 8 h 20
- ✓ Dîner : Le service se fait de 12 h à 12 h 45
- ✓ Souper : Le service se fait de 17 h à 17 h 45

Aucun repas ne sera servi après les heures de repas indiqués.

Collation

- ✓ Matin : 10 h à 10 h 15
- ✓ Après-midi : 15 h à 15 h 15
- ✓ Soirée : 21 h à 21 h 15

Les allergies et contraintes alimentaires :

Nous nous engageons à porter une attention particulière à votre situation. Par contre, si vous avez des contraintes sévères vous aurez la responsabilité de répondre à vos besoins alimentaires.

2.12. Participation à la vaisselle :

Selon ses engagements indiqués à l'horaire, se présenter aux heures pour faire la vaisselle : déjeuner **8h45**, dîner à **13h**, souper à **18h**. Il est possible de débiter la vaisselle un **maximum de 15 minutes avant** si les 2 coéquipiers sont prêts et reçoivent l'accord de l'intervenant. En soirée, chacun doit obligatoirement laver la vaisselle qu'il a utilisé durant l'heure de la collation. Toute la vaisselle sera lavée selon le protocole d'assainissement affiché.

2.13. Participation aux tâches hebdomadaires/activités planifiées :

Toutes les activités planifiées sont **obligatoires**. Seuls les rendez-vous ou les démarches inclus dans le plan d'action individualisé peuvent exempter les tâches et les activités planifiées.

- Les tâches ménagères sont planifiées à l'horaire de la Chrysalide les mercredis et dimanches à 13h30 chaque semaine.
- Une marche est prévue à l'horaire tous les mardi et jeudi à 13h30.

2.14. Visites et sorties :

Chaque visiteur et chaque sortie doivent être préalablement autorisés par un (e) intervenant (e). Horaire des visiteurs de 14h à 16h et 19h à 20h30.

2.15. Utilisation du téléphone :

Toutes démarches téléphoniques liées à votre plan d'action individualisé ou impliquant de contacter des professionnels (santé, services sociaux et justice) ou des organismes peuvent se réaliser dans un bureau lors d'une rencontre. Un téléphone public est aussi disponible au sous-sol pour vos appels personnels.

2.16. Tournée de nuit :

Deux tournées seront faites dans la nuit pour la quiétude et la sécurité des lieux. Lors de ces tournées, la porte de toutes les chambres sera ouverte.

2.17. Douche :

Il est recommandé de se doucher tous les jours. L'accès aux douches est de 6 h à 22 h 30. Douche du rez-de-chaussée : 6 h à 8 h 20 et 18 h à 22 h 30. Aucune douche n'est permise durant la nuit. Nettoyer votre douche après utilisation.

3. L'Éthique et la confidentialité

3.1. Relation professionnelle :

Les employés de l'organisme doivent préserver une relation professionnelle et ils doivent s'abstenir de développer toutes autres formes de relations auprès des personnes qui fréquentent l'organisme. Ils ne sont pas autorisés à fournir des coordonnées personnelles, développer une relation exclusive en marge de l'équipe, accepter des liens sur les groupes sociaux, accepter des cadeaux ou développer des relations amicales ou affectives;

3.2. Autonomie financière :

L'organisme ne prête pas d'argent et n'échange pas les chèques. Il est fortement recommandé de ne pas prêter ou emprunter de l'argent à un autre résident. Vous pouvez aviser un membre de l'équipe de travail si vous subissez de l'intimidation financière ou tout type d'intimidation;

3.3. Don :

Les dons raisonnables sont acceptés;

3.4. Plainte :

En cas de désaccord persistant ou de conflit avec un (e) intervenant (e), nous vous invitons à rencontrer un membre de la direction soit la direction générale ou la coordination clinique. Si vous voulez formuler une plainte envers l'organisme, vous pouvez contacter directement le Bureau du Commissaire Régional aux Plaintes et à la Qualité des Services au **819-370-2200 poste 3260**

3.5. Suspension de l'hébergement :

S'il y a un non-respect des critères d'hébergement, un (e) intervenant (e) peut prendre la décision de mettre fin à l'hébergement ou de ne pas prolonger le délai de

l'hébergement. Vous serez alors informés du motif ainsi que des conditions vous permettant de refaire une autre demande d'hébergement;

3.6. Appréciation des services :

À la fin de l'hébergement, nous vous invitons à remplir un formulaire d'appréciation de nos services. Vous pouvez également demander ce document à tout moment au cours de l'hébergement pour vous exprimer;

3.7. Confidentialité :

Pendant votre hébergement, si nécessaire, nous devons communiquer certaines informations à des professionnels et à des partenaires dans le but d'optimiser votre cheminement. Soyez assuré de notre transparence et de notre professionnalisme. En cas de dangerosité pour vous ou quelqu'un d'autre, nous serons dans l'obligation d'intervenir en utilisant les informations nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Nous ne pouvons pas assurer la confidentialité des autres résidents.

3.8. Demande de résultat pour dépistage COVID-19

Pendant votre hébergement, si nécessaire, vous pourriez avoir besoin d'un test de dépistage de la COVID-19. Dès que le dépistage est fait, vous pourriez appeler au archives médicales Cloutier, St-Joseph ou CHAUR pour demander les résultats accompagnés d'un intervenant(e). Cependant, s'il est trop difficile pour vous d'effectuer ce suivi, au moment du dépistage, à la signature de ce document, vous donnez le consentement à un intervenant de la Chrysalide de faire une demande de suivi auprès des archives Cloutier, St-Joseph ou CHAUR.

4. Engagement

Par cette signature, j'atteste avoir pris connaissance du guide du résident de la Chrysalide M.H.C.S.M. qui m'a été expliqué par un intervenant de la Chrysalide, m'engage à respecter ces principes tout au long de mon séjour et autorise les intervenants de la Chrysalide à échanger les informations nécessaires à l'optimisation de mon cheminement avec les professionnels qui m'offrent un suivi à l'extérieur de la ressource.

Signature du résident

Date



Annexe au Guide du résident

1. Ajout : Mesures préventives (COVID-19)

→ **Distanciation sociale**

Privilégiez votre chambre et limitez les rassemblements dans les aires communes. Conservez une distance sécuritaire de deux mètres en tout temps avec les intervenants et résidents. Présence au maximum de deux résidents à la fois dans le salon et la cuisine. Se positionner sur les X identifiées au sol lorsque requis.

→ **Hygiène**

- Toujours se laver les mains aux entrées et sorties de la maison, aux moments des repas et collations, quand on se mouche et quand on va à la salle de bain.
- Toujours tousser et éternuer dans votre coude. Portez un masque si nécessaire ou qu'un membre du personnel vous le demande.
- Toujours jeter vos mouchoirs souillés à la poubelle
- Toujours désinfecter les espaces utilisés avec l'assainisseur prévu à cet effet.

→ **Santé**

Si au cours de votre séjour vous développez l'un des symptômes associés à la COVID-19 (toux, fatigue, fièvre, difficultés respiratoires et/ou perte de l'odorat), avisez-en immédiatement l'intervenant, montez à votre chambre, puis respecter attentivement les directives qui vous seront transmises par l'intervenant.

2. Points modifiés

2.7 Prêt de matériels :

- ✓ Après l'utilisation, veuillez remettre à l'équipe chaque chose empruntée (matériel de créativité, jeu, livre, vélo, etc.);
- ✓ L'utilisation de la puce du système de déverrouillage de la porte avant qui vous est prêtée est obligatoire pour vos entrées et sorties de la ressource. S'il y a perte de cette puce, 10.00 \$ vous seront chargés sur votre facture d'hébergement;

2.8 Planification de votre hébergement :

Le délai et les objectifs de votre hébergement seront clarifiés lors d'une première rencontre qui aura lieu d'ici 1 jour ou 2.

2.10 Planification de la journée :

Non applicable actuellement

2.12 Participation à la vaisselle :

Effectuer le lavage de sa vaisselle selon le protocole affiché après chaque repas et collations.

2.14 Visites et sorties :

Il n'est malheureusement pas possible d'avoir la visite d'un membre de votre entourage actuellement. Nous vous demandons de limiter vos déplacements à l'extérieur de la ressource aux démarches essentielles et de vous référer aux intervenants pour la planification de ceux-ci.

Remerciements



Merci à tous nos bailleurs de fond et donateurs!

L'équipe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

La Société d'habitation du Québec

Donald Martel, député QAC

Centraide MCQ

L'organisme Marie 4 Poches

Canada Helps.org

Les donateurs anonymes



Merci à tous nos proches collaborateurs et partenaires!

Les partenaires du CIUSSS MCQ

Les partenaires des organisations communautaires

Les médecins du territoire

La CDC de Bécancour

Le ROBMS des régions 04-17

Le RESICQ



RAS-LE-BOL?
Appelle au centre de crise le plus près

J'ai besoin d'aide

Vous vivez une situation de crise ?
Un de vos proches est en crise ?
N'hésitez pas à demander de l'aide et contactez les services de crise de votre secteur.

Les centres de crise

Les centres offrent des services de crise pour toutes personnes adultes vivant une situation de détresse, à risque de suicide ou non, ainsi qu'à leurs proches.

On ne sait jamais, vous ou un proche pourriez avoir besoin de soutien.

Ayez toujours de l'aide à portée de la main avec l'application mobile

Crise

Centres de crise du Québec

- Aide 24/7
- Aidez-moi
- Aider un proche
- À propos
- Site web
- Facebook

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play